

JØTUL PF 1320 S V2

JØTUL PF 1320 S V2
Manual Version P01

FR - Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

2



JØTUL PF 1320 S V2

FR - Avant utilisation, lire attentivement le manuel général d'installation, d'utilisation, et d'entretien



Les manuels fournis avec le produit doivent être conservés pendant toute la durée de vie du produit.

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	3	10	MENU PARAMÈTRES.....	17
1.1	Symboles utilisés.....	3	10.1	Paramètres.....	17
1.2	Destination d'emploi.....	3	11	UTILISATION.....	27
1.3	Objet et contenu du manuel.....	3	11.1	Allumage.....	27
1.4	Conservation du manuel.....	3	11.2	Modification des paramètres.....	28
1.5	Mise à jour du manuel.....	3	11.3	Arrêt.....	28
1.6	Généralités.....	3	11.4	Ventilation canalisée.....	28
1.7	Conformité.....	3	11.5	Allumage après une coupure de courant.....	29
1.8	Responsabilité du fabricant.....	4	11.6	Fonctionnement avec thermostat d'ambiance.....	29
1.9	Assistance technique et entretien.....	4	11.7	Fonctionnement avec sonde d'ambiance intégrée au poêle.....	29
1.10	Pièces détachées.....	4	12	FONCTIONS DISPONIBLES.....	29
1.11	Plaque signalétique.....	4	12.1	Paramètre chrono.....	29
1.12	Livraison de l'appareil.....	4	12.2	Stats.....	30
2	AVERTISSEMENTS POUR LA SÉCURITÉ.....	4	12.3	Suggestions de fonctionnement.....	31
2.1	Avvertissements pour l'installateur.....	4	13	ANOMALIES ET SOLUTIONS POSSIBLES.....	31
2.2	Avvertissements pour les techniciens préposés à l'entretien.....	5	13.1	Description des alarmes.....	32
2.3	Avvertissements pour l'utilisateur.....	5	13.2	Réinitialisation des alarmes.....	32
3	CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE.....	6	13.3	Description des avertissements.....	33
3.1	Caractéristiques du combustible.....	6	13.4	Réinitialisation des avertissements.....	33
4	CONNAÎTRE LE PRODUIT.....	6	14	CONFIGURATION INITIALE.....	34
4.1	Plaque signalétique.....	6	14.1	Configuration 1 : Sonde ambiante.....	34
4.2	Schéma de câblage du brasier autonettoyant.....	7	14.2	Configuration 2 : Thermostat ambiant.....	34
5	MANUTENTION ET TRANSPORT.....	8	15	PREMIER ALLUMAGE.....	35
5.1	Transport.....	8	15.1	Chargement des granulés de bois.....	35
5.2	Contrôle du plan d'appui.....	8	15.2	Premier démarrage.....	35
6	PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION.....	9	16	NETTOYAGE ET ENTRETIEN.....	35
6.1	Considérations générales.....	9	16.1	Programme de nettoyage et entretien ordinaire.....	36
6.2	Précautions pour la sécurité.....	9	16.2	Nettoyage ordinaire - brasier autonettoyant.....	36
6.3	Lieu d'installation.....	9	16.3	Entretien ordinaire.....	36
6.4	Air de combustion.....	9	17	DÉMOLITION ET ÉLIMINATION.....	37
6.5	Raccord fumée.....	10	17.1	Élimination des composants électriques.....	37
6.6	Évacuation sur le toit à travers un conduit de cheminée traditionnelle.....	11	SCHÉMA DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE.....	39	
7	INSTALLATION.....	12	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	40	
7.1	Considérations générales.....	12	DIMENSIONS.....	41	
7.2	Configurations d'installation sortie arriere.....	12	ÉTIQUETTE CE.....	42	
7.3	Mise à niveau de l'appareil.....	13	DESCRIPTION.....	43	
7.4	Circulation de l'air ambiant.....	13	DÉMONTAGE ET MONTAGE DE COMPOSANTS ESTHÉTIQUES.....	44	
7.5	Branchement électrique.....	14			
7.6	Optimisation de la combustion.....	14			
8	PANNEAU DE COMMANDE.....	14			
8.1	Description.....	14			
8.2	Description générale des icônes.....	14			
8.3	Arbre de navigation.....	15			
8.4	Page initiales et température de consigne.....	16			
9	OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.....	16			
9.1	Chargement des granulés de bois.....	16			
9.2	Alimentation électrique.....	16			

1 INTRODUCTION

Les appareils de chauffage JØTUL sont fabriqués et testés en suivant les prescriptions de sécurité indiquées dans les directives européennes de référence.

L'impression, la traduction et la reproduction même partielle du présent manuel dépendent de l'autorisation de l'entreprise JØTUL. Les informations techniques, les représentations graphiques et les caractéristiques présentes dans ce manuel ne peuvent pas être divulguées.

Ne pas travailler si toutes les informations indiquées dans le manuel n'ont pas été bien comprises ; en cas de doute, toujours demander la consultation ou l'intervention du personnel spécialisé JØTUL.

JØTUL se réserve le droit de modifier les spécifications et les caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles du produit à tout moment sans préavis.

1.1 SYMBOLES UTILISÉS

Dans le présent manuel, les points importants sont mis en évidence avec les symboles suivants :



INDICATION : Indications concernant l'utilisation correcte de l'appareil et les responsabilités des préposés.



ATTENTION : Point exprimant une remarque particulièrement importante.



DANGER : Ce symbole indique une remarque sur un comportement à adopter pour prévenir des accidents ou des dommages matériels.

1.2 DESTINATION D'EMPLOI



L'appareil, objet de ce manuel, est un poêle pour le chauffage domestique, alimenté exclusivement avec des granulés de bois (pellet) par chargement automatique.



L'appareil ne doit fonctionner qu'avec la porte du foyer fermée.

La destination d'emploi indiquée est valable uniquement pour des appareils en parfait état du point de vue structurel, mécanique et de pose.

1.3 OBJET ET CONTENU DU MANUEL

Le but de ce manuel est de fournir les règles fondamentales et de base pour l'installation correcte de l'appareil.

Le respect scrupuleux des indications qui y figurent garantit un haut degré de sécurité et de productivité de l'appareil.

1.4 CONSERVATION DU MANUEL

1.4.1 Conservation et consultation

Le manuel doit être conservé avec soin et toujours être disponible pour pouvoir être consulté, tant par l'utilisateur que par les personnes chargées du montage et de l'entretien.

Le manuel d'installation fait partie intégrante de l'appareil.

1.4.2 Perte ou détérioration

Si nécessaire, demander un autre exemplaire à JØTUL.

1.4.3 Cession de l'appareil

En cas de cession de l'appareil, l'utilisation doit également remettre le présent manuel au nouvel acquéreur.

1.5 MISE À JOUR DU MANUEL

Ce manuel représente l'état de la technique au moment de l'émission sur le marché de l'appareil.

Les produits déjà présents sur le marché, avec la documentation technique afférente, ne seront pas considérés par JØTUL comme défectueux ou inadéquats suite à d'éventuelles modifications, adaptations ou à l'application de nouvelles technologies sur des produits nouvellement commercialisés.

1.6 GÉNÉRALITÉS

Les indications rapportées dans ce manuel ont une valeur générale ; elles doivent dans tous les cas respecter toutes les normes prévues par la loi locale, nationale et européenne en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

1.6.1 Informations

En cas d'échange d'informations avec le Fabricant de l'appareil, se référer au numéro de série et aux données d'identification indiquées sur la plaque signalétique.

En cas de problème, contacter le revendeur ou un technicien qualifié autorisé par le fabricant ; en cas de réparation, demander l'utilisation de pièces de rechange d'origine.

Vérifier et nettoyer périodiquement le conduit d'évacuation de la fumée (raccordement au conduit de la cheminée).

Le poêle à granulés n'est pas un appareil de cuisson.

Conserver ce mode d'emploi, qui fera partie intégrante du poêle pendant toute la durée de vie utile du poêle. Si le poêle est vendu ou transféré à un autre utilisateur, s'assurer que le mode d'emploi accompagne toujours le produit.

En cas de perte, contacter le fabricant ou le revendeur agréé pour en obtenir une copie.

1.6.2 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées par un personnel qualifié et autorisé à intervenir sur l'appareil auquel ce manuel se réfère.

1.6.3 Responsabilités des travaux d'installation

La responsabilité des travaux exécutés pour l'installation de l'appareil ne peut pas être considérée à la charge de la société JØTUL ; en effet, celle-ci est et reste à la charge de l'installateur qui est tenu d'effectuer les contrôles relatifs au conduit d'évacuation de la fumée, à la prise d'air et de vérifier que les solutions d'installation proposées sont appropriées.

1.7 CONFORMITÉ

Les appareils qui font l'objet de ce manuel sont conformes aux dispositions législatives des directives communautaires.

La clé de recherche à utiliser est le numéro de série, comme indiqué ci-dessous dans l'illustration (Fig. 1)

1.8 RESPONSABILITÉ DU FABRICANT



Avec la livraison du présent manuel, JØTUL décline toute responsabilité, aussi bien civile que pénale, directe ou indirecte, due à :

- installation non-conforme aux réglementations en vigueur dans le pays et aux directives de sécurité ;
 - non-respect partiel ou total des instructions contenues dans le manuel ;
 - installation effectuée par du personnel non qualifié et/ou non formé ;
 - utilisation non conforme aux directives de sécurité ;
- modifications et/ou réparations non autorisées par le fabricant effectuées sur l'appareil ;
- entretien insuffisant ;
 - événements exceptionnels.

1.9 ASSISTANCE TECHNIQUE ET ENTRETIEN

JØTUL met à disposition un réseau dense de centres d'assistance avec des techniciens spécialisés, formés et préparés.

Le siège central et notre réseau de vente sont à votre disposition pour vous orienter au centre d'assistance autorisé le plus proche.

1.10 PIÈCES DÉTACHÉES

Utiliser exclusivement des pièces de rechange originales.

Ne pas attendre que les composants soient détériorés par leur utilisation pour les remplacer.

Remplacer un composant usagé avant la rupture favorise la prévention des accidents dérivants d'incidents causés précisément par la rupture soudaine des composants qui pourrait provoquer de graves dommages aux personnes et aux choses.

1.11 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique (A) est située au dos (Fig. 2) et indique toutes les données caractéristiques de l'appareil, y compris les données du Fabricant, le numéro de série et la marque **CE**.

Le numéro de série doit toujours être indiqué dans toute demande concernant l'appareil.

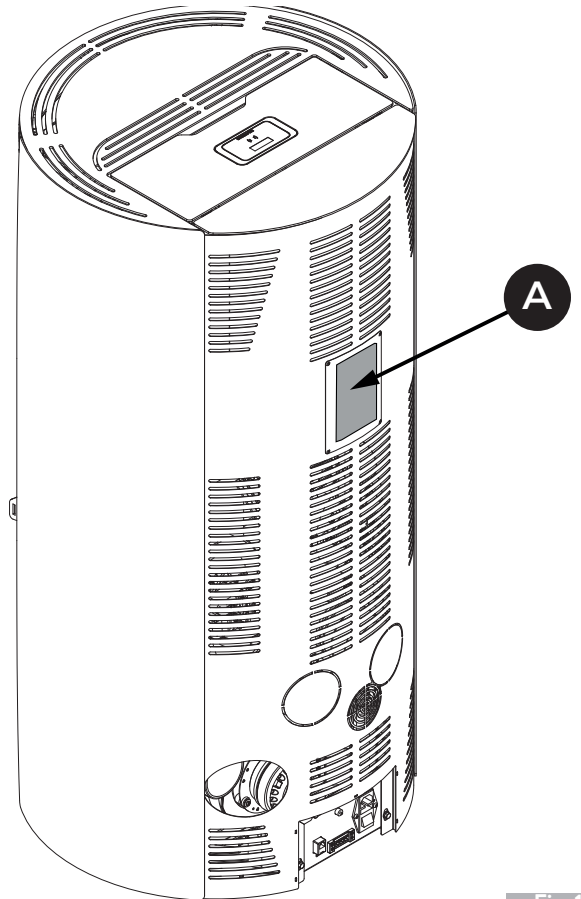


Fig. 1

1.12 LIVRAISON DE L'APPAREIL

L'appareil est livré parfaitement emballé et fixé à une palette en bois permettant de le déplacer avec des chariots élévateurs et/ou d'autres systèmes.



Le matériel suivant est joint à l'intérieur de l'appareil :

- manuel d'utilisation, d'installation et d'entretien ;
- étiquette code-barres ;
- livret de l'afficheur.

2 AVERTISSEMENTS POUR LA SÉCURITÉ

2.1 AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATEUR

Respecter les consignes indiquées dans le présent manuel.



Les instructions de montage et de démontage de l'appareil sont réservées aux techniciens spécialisés.

L'installation, l'utilisation et l'entretien du produit doivent être effectués conformément aux instructions du fabricant et dans le respect de la réglementation. Le non-respect des instructions données et les opérations incorrectes peuvent entraîner des situations dangereuses, des dommages aux biens, aux personnes et aux animaux, des problèmes de santé ou des dysfonctionnements.

L'installation, le raccordement électrique, le contrôle du fonctionnement et l'entretien ne doivent être effectués que par un personnel autorisé et qualifié.

L'installation et l'entretien du produit doivent être effectués uniquement par du personnel qualifié ayant une connaissance appropriée du produit. Utiliser uniquement les pièces de rechange d'origine recommandées par le fabricant.

La responsabilité des travaux effectués dans l'espace où se trouve l'appareil est et reste celle de l'utilisateur ; ce dernier est également chargé d'effectuer les contrôles relatifs aux solutions d'installation proposées.

L'utilisateur doit respecter tous les règlements de sécurité locaux, nationaux et européens.

L'appareil devra être installé sur des planchers ayant une capacité portante appropriée.



Vérifier que les prédispositions du conduit de fumée et de l'arrivée d'air soient conformes au type d'installation.

Ne pas effectuer de branchements électriques volants avec des câbles provisoires ou non isolés.

Vérifier que la mise à la terre de l'installation électrique est suffisante.

Avant de commencer les phases de montage ou de démontage de l'appareil, l'installateur doit respecter les précautions de sécurité prévues par la loi et en particulier :

il ne doit pas intervenir quand les conditions sont défavorables ;

il doit effectuer le travail dans de parfaites conditions psychophysiques et vérifier que les équipements de protection individuelle sont intègres et en parfait état de marche ;

il doit porter des gants et des chaussures de protection ;

il doit utiliser des outils munis d'une isolation électrique ;

il doit s'assurer que la zone concernée par les phases de montage/démontage est libre de tout obstacle.

Installer le produit dans des pièces qui ne sont pas exposées au risque d'incendie et qui sont équipées de tous les services tels que l'alimentation électrique (air et électricité) et les évacuations pour la fumée.

Évaluer les conditions statiques du sol sur lequel le poids du produit va graviter et fournir une isolation adéquate s'il est fait de matériau inflammable (par exemple, bois, moquette, plastique).

Pièces électriques sous tension : alimenter le produit seulement après avoir terminé son assemblage.

2.2 AVERTISSEMENTS POUR LES TECHNICIENS PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien doivent être effectuées exclusivement par un personnel autorisé et qualifié.

Respecter les consignes indiquées dans le présent manuel.

Toujours utiliser les équipements de protection individuelle et les autres moyens de protection.

Avant de commencer toute opération d'entretien, vérifier que l'appareil ait refroidi s'il a été utilisé auparavant.

Si un seul des dispositifs de sécurité ne fonctionne pas, l'appareil devra être considéré comme non fonctionnant.

Débrancher l'appareil du réseau électrique avant d'effectuer toute opération d'entretien.

Débrancher l'appareil du secteur avant d'intervenir sur les parties électriques, électroniques, sur les connecteurs et sur les parties en mouvement (systèmes de chargement

des granulés, systèmes automatiques de nettoyage du brasier, etc.).

2.3 AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATEUR

Pour une utilisation correcte du produit et des équipements électroniques qui y sont connectés et pour prévenir les accidents, les instructions données dans ce manuel doivent toujours être respectées.

L'appareil présente des surfaces extérieures particulièrement chaudes (porte, poignée, verre, tubes d'évacuation de la fumée, etc.). Il est donc nécessaire d'éviter d'entrer en contact avec ces pièces sans vêtements de protection adéquats ou sans moyens appropriés, tels que des gants de protection thermique ou des systèmes d'actionnement de type « poignée froide ».

Pour cette raison, il est recommandé d'être extrêmement attentif pendant le fonctionnement, en particulier :



Ne pas toucher et ne pas s'approcher de la vitre du foyer, risque de brûlures ; ne pas regarder la flamme de façon trop prolongée.



Ne pas poser de linge directement sur l'appareil pour le faire sécher : risque d'incendie.



- ne pas toucher le conduit de fumée ;
- n'effectuer aucun nettoyage d'aucune sorte ;
- ne pas vider les cendres ;
- ne pas ouvrir la porte du foyer ;
- ne pas ouvrir le tiroir à cendres (si prévu).

L'appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans expérience ou sans les connaissances nécessaires, à condition qu'ils soient surveillés ou après que ces personnes aient reçu des instructions relatives à l'usage sûr de l'appareil et à la compréhension des dangers afférents. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage qui doit être effectué par l'utilisateur ne doit pas être confié à des enfants sans surveillance.

Avant toute intervention, l'utilisateur ou quiconque s'apprête à intervenir sur l'appareil devra avoir lu et compris l'intégralité de ce manuel d'installation et d'utilisation. Les erreurs ou les mauvais réglages peuvent provoquer des conditions de danger et/ou de fonctionnement irrégulier.

L'utilisateur non spécialisé doit être protégé contre l'accès à n'importe quelle pièce pouvant l'exposer à des dangers. Il ne doit par conséquent pas être autorisé à intervenir sur des pièces internes à risque (électrique ou mécanique), même si la coupure de l'alimentation électrique est prescrite.

Respecter les instructions et les avertissements contenus sur les plaques appliquées sur l'appareil.

Ces plaques sont des dispositifs de prévention des accidents ; elles doivent donc toujours être parfaitement lisibles. Si ces plaques s'avèrent endommagées et illisibles, il est obligatoire de les remplacer avec les plaques d'origine du fabricant.

Suivre scrupuleusement le programme de maintenance courante et exceptionnelle.

Ne pas utiliser l'appareil sans avoir effectué au préalable le nettoyage quotidien.

Ne pas utiliser l'appareil en cas de fonctionnement anormal, de suspicion de rupture ou des bruits insolites.

En cas de panne ou de dysfonctionnement, éteindre

l'appareil et contacter immédiatement le technicien spécialisé.

Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en marche ou pour éteindre le feu dans le brasier.

Ne pas éteindre l'appareil en débranchant la connexion électrique de secteur.

Ne pas s'appuyer sur la porte ouverte, cela pourrait compromettre la stabilité de l'appareil.

Ne pas utiliser l'appareil comme support ou ancrage d'aucune sorte.

Il est interdit d'utiliser l'appareil comme échelle ou comme structure de support.

Ne pas nettoyer l'appareil jusqu'au refroidissement complet de la structure et des cendres.

Toucher la porte seulement lorsque l'appareil est froid.

En cas de fuite de fumée dans la pièce ou d'explosion endommageant l'appareil, éteindre celui-ci, ventiler la pièce et contacter immédiatement l'installateur/technicien de service.

En cas d'incendie dans le conduit des fumées, éteindre l'appareil, le débrancher de l'alimentation électrique SANS ouvrir la porte. Appeler alors les autorités compétentes.

En cas de défaut du système d'allumage, ne pas allumer l'appareil avec des matériaux inflammables.

Dans les appareils avec une alimentation électrique, si des gaz/fumées non brûlés se forment à l'intérieur du foyer, ne pas couper l'alimentation électrique et s'éloigner le plus possible de l'appareil.

En cas de dysfonctionnement de l'appareil dû à un tirage non optimal dans le conduit de la fumée, le nettoyer en suivant la procédure décrite au paragraphe « Entretien du système d'évacuation de la fumée ».

Ne pas toucher les parties vernies pendant le fonctionnement pour éviter d'endommager la peinture.

Toute responsabilité en cas d'utilisation incorrecte du produit est entièrement à la charge de l'utilisateur et décharge le fabricant de toute responsabilité civile et pénale.



Il est interdit de faire fonctionner l'appareil avec la porte ouverte.

Il est interdit d'utiliser l'appareil si les joints des vitres ou des portes sont endommagés.

Tout type d'altération ou de remplacement non autorisé de pièces non originales du produit peut être dangereux pour la sécurité de l'opérateur et décharge l'entreprise de toute responsabilité civile et pénale.



Il est interdit de charger manuellement les granulés de bois dans le brasier, car ce comportement incorrect pourrait générer une quantité anormale de gaz non brûlés, et provoquer un risque d'explosion à l'intérieur de la chambre.

L'accumulation de granulés de bois dans le brasier après un allumage manqué du poêle doit être retiré avant de procéder à une nouvelle tentative d'allumage.

Si le brasier n'est pas nettoyé et entretenu, des dysfonctionnements et des explosions peuvent se produire à l'intérieur de l'appareil. Veiller à éliminer toute trace de matériau ou d'incrustation dans les trous du brasier et à les nettoyer, chaque fois que les cendres sont vidées ou en cas d'allumage manqué. Vérifier que la taille des trous du brasier ne soit pas réduite, car cela aurait un effet négatif

sur la sécurité de l'appareil.

Ne pas laver le produit avec de l'eau. L'eau peut pénétrer à l'intérieur de l'appareil et endommager l'isolation électrique, provoquant un choc électrique.

Ne pas rester longtemps devant le produit en fonctionnement.

Une utilisation incorrecte du produit ou un entretien incorrect peut entraîner un risque sérieux d'explosion dans la chambre de combustion.

Utiliser uniquement le combustible recommandé par le fabricant. Le produit ne doit pas être utilisé comme incinérateur.

Il est interdit d'utiliser de l'essence, du combustible pour lampe, du kérosène, du liquide allume-feu pour bois, de l'alcool éthylique ou des liquides similaires pour allumer ou raviver une flamme dans cet appareil. Garder ces liquides à une distance sûre de l'appareil pendant son fonctionnement.

Il est interdit de verser dans le réservoir des combustibles autres que les granulés de bois (pellet).

Conseils pour éviter les phénomènes de corrosion :

effectuer soigneusement les opérations de nettoyage ordinaires en évitant les dépôts de cendres ;

alimenter l'appareil uniquement avec un combustible ayant les caractéristiques indiquées au chapitre « **Caractéristiques du combustible** » ;

ne pas utiliser de solvants, d'acides, de détergents ou de produits agressifs pour le nettoyage direct du verre ou des autres composants du produit ;

éviter de laisser le produit dans des conditions environnementales défavorables (humidité, salinité de l'air, mauvais temps, etc.) ;

si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période (par exemple en été), débrancher le tuyau d'admission d'air de combustion et introduire des sacs déshydratants dans la chambre de combustion pour absorber l'humidité de l'air, en veillant à les retirer lorsque le produit est remis en marche.

3 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE

3.1 CARACTÉRISTIQUES DU COMBUSTIBLE

Les granulés de bois (**Fig. 3**) sont un composé constitué de différents types de bois pressé à travers des processus mécaniques, dans le respect des normes de protection de l'environnement, et le seul combustible prévu pour ce type d'appareil.



Fig. 2

L'efficacité et la potentialité de l'appareil peuvent varier selon le type et la qualité de granulés utilisés.

Nous conseillons d'utiliser des granulés de bois de la classe A1 (norme ISO 17225-2, ENplus A1, DIN Plus ou NC 444 catégorie « High Performance NF Granulés biocarburants Qualité »).



Utiliser des granulés d'une longueur standard comprise entre 3 et 40 mm.



L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou non-conformes aux instructions du fabricant peut nuire au fonctionnement normal de l'appareil, causer des dommages (y compris des dommages esthétiques) au produit et annuler la garantie.



Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur de déchets.

L'appareil est doté d'un réservoir à granulés de bois dont la capacité est indiquée dans le tableau « Caractéristiques techniques ».

Le logement de recharge est placé sur la partie supérieure, il doit toujours pouvoir être ouvert pour permettre de charger les granulés et il doit rester fermé pendant le fonctionnement de l'appareil.



Une fois par mois, il est préférable d'épuiser complètement les granulés dans la trémie pour éliminer la quantité de poussière de combustible.

Stockage des granulés de bois



Les granulés de bois doivent être conservés dans un lieu sec, pas trop froid et à l'intérieur de sacs fermés.

Il est conseillé de conserver des sacs de granulés dans la pièce où l'appareil est utilisé ou dans une pièce voisine à condition que la température et l'humidité soient adéquates et à une distance de sécurité (au moins 1 mètre) de toute source de chaleur.

Les granulés humides et/ou froids (5°C) réduisent la puissance thermique du combustible et oblige à effectuer plus fréquemment le nettoyage du brasier (matériel non brûlé) et du foyer.



Faire particulièrement attention au stockage et au déplacement des sacs de granulés. Il faut éviter leur fragmentation et la formation de sciure de bois.

L'introduction de sciure de bois dans le réservoir de l'appareil peut causer le blocage du système de chargement des granulés.

4 CONNAÎTRE LE PRODUIT

4.1 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

JØTUL FRANCE SAS-3, Chemin du Jubin - F-69574 Dardilly Cedex

EN 16510-2-6
DOP Nr.P00057824 - N.B. 2456

 ²⁴ Space heating in residential buildings and may be cooking



Type: PF 1320 S V2

Matr N° **LT000000000000000012345**

mchim	0 kg	Pnom	13 kW
db	0 mm		
df	1500 mm		
dc	750 mm	ηnom	90 %
dr	50 mm	Ppart	2,8 kW
ds	200 mm		
dl	1500 mm		
dp	800 mm	ηpart	90 %
s	0 mm	ηS	87 %
CO _{nom} (13% O ₂)	50 mg/m ³	EEL	127
NO _{xnom} (13% O ₂)	99 mg/m ³		
OGC _{nom} (13% O ₂)	2 mg/m ³	Class	A+
PM _{nom} (13% O ₂)	13 mg/m ³	eISB	0,002 kW
CO _{part} (13% O ₂)	250 mg/m ³	elmax	0,055 kW
NO _{xpart} (13% O ₂)	92 mg/m ³	elmin	0,012 kW
OGC _{part} (13% O ₂)	5 mg/m ³		
PM _{part} (13% O ₂)	16 mg/m ³	PIN: 13	
T _{snom}	265 °C		
p _{nom}	12 Pa		
φ _{f,g} nom	6,3 g/s		
T _{spart}	105,9 °C		
p _{part}	10 Pa		
φ _{f,g} part	3,4 g/s		
T _{class}	400		

Recommended fuels
Appliance for intermittent operation
Only use recommended fuels!

Pellet

Type CC50





Fig. 11

F	Combustible
Pl _{max}	Puissance thermique max introduite
Pl _{min}	Puissance thermique min introduite
P _{max}	Puissance thermique nominale
P _{min}	Puissance thermique réduite
EFF _{max}	Rendement à la puissance nominale
EFF _{min}	Rendement à la puissance réduite
CO _{max}	Émissions de CO à la puissance nominale (13% O ₂)
CO _{min}	Émissions de CO à la puissance réduite (13% O ₂)

Dust	Poussières à la puissance nominale (13% O ₂)
T _f	Température des fumées
X1/X2/Y	Distance minimum des matériaux inflammables
V	Tension
f	Fréquence
W _{min}	Puissance max absorbée durant le fonctionnement
W _{max}	Puissance maximum absorbée lors de l'allumage

5 MANUTENTION ET TRANSPORT

L'appareil est livré avec toutes les parties prévues.

Attention au risque de déséquilibre de l'appareil.

Le barycentre de l'appareil est déplacé vers l'avant.

Tenir compte de cette indication même lors du déplacement de l'appareil sur son support de transport. Nous conseillons de déballer l'appareil uniquement lorsqu'il est arrivé sur le lieu d'installation.



Déplacer et déballer l'appareil à l'aide de moyens appropriés.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les éléments de l'emballage (film plastique et polystyrène) :



Risque d'étouffement !

Lors des opérations de déplacement, soulèvement et déballage de l'appareil :

- toujours le maintenir en position verticale ;
- ne jamais le renverser en position horizontale ;
- ne jamais l'incliner sur sa partie frontale pour éviter la rupture éventuelle de la vitre de la porte du foyer.

• Enlèvement de la palette de transport

L'élimination des matériaux peut également être confiée à des tiers, à condition de s'adresser à des entreprises autorisées à récupérer et à éliminer les matériaux en question.

Respecter toujours les normes en vigueur dans le pays où sera effectuée la mise au rebut des matériaux et éventuellement la déclaration.

Pour retirer l'appareil de la palette de transport :

- Dévisser les vis latérales de fixation
- Soulever l'appareil
- Retirer la palette de transport

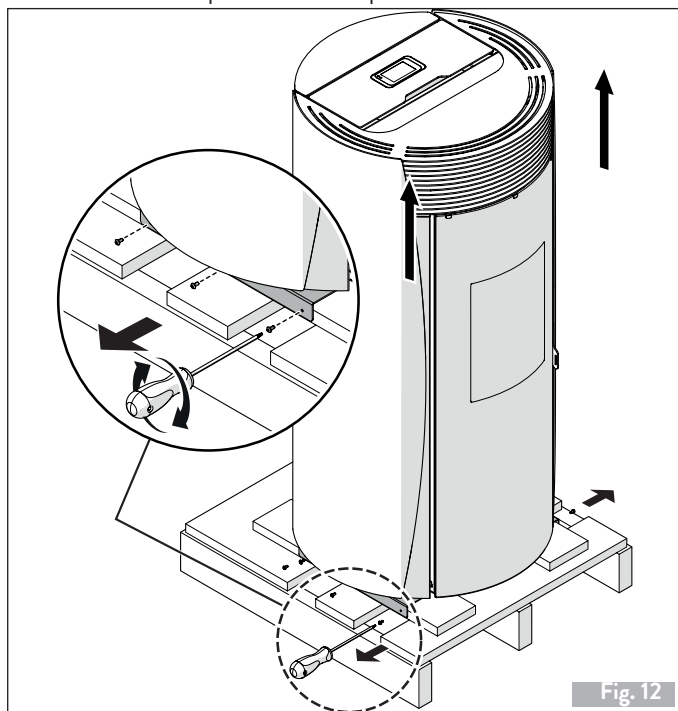


Fig. 12

5.1 TRANSPORT



S'assurer que le chariot élévateur a une capacité supérieure au poids de l'appareil à soulever. Le conducteur de l'engin de levage sera responsable du levage des charges.



Faire particulièrement attention à protéger adéquatement les sols en bois ou parquet afin d'éviter que le poids de l'appareil ne les abîme lors de son déplacement.

Pendant le soulèvement, éviter les mouvements brusques et les à-coups.

Faire attention à la tendance de l'appareil à être en déséquilibre.

5.2 CONTRÔLE DU PLAN D'APPUI

Vérifier la capacité de charge du plancher.

Si le plancher n'est pas en mesure de supporter le poids de l'appareil, procéder à l'installation de plaques en acier (**A - Fig. 7**) ou d'une base en ciment munie d'un treillis électrosoudé 10x10x6 (**B - Fig. 7**) pour répartir le poids.



Faire appel à un technicien qualifié pour les dimensions des plaques et de la base en béton.

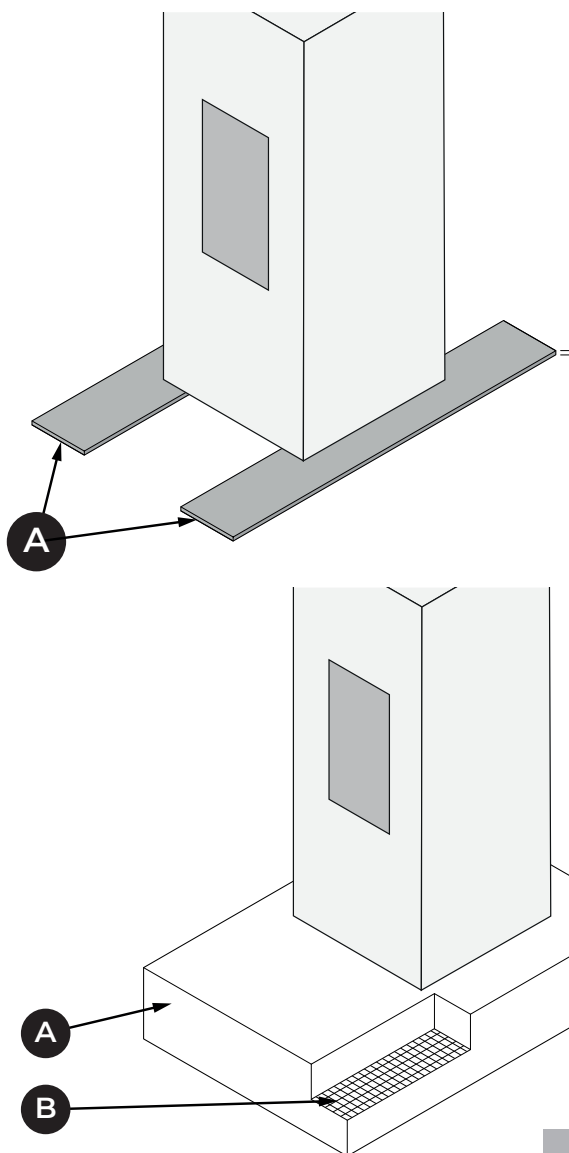


Fig. 13

6 PRÉPARATION DU LIEU D'INSTALLATION

6.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les paragraphes suivants contiennent quelques instructions à suivre afin d'obtenir les performances maximales du produit acheté et un fonctionnement en toute sécurité. Dans tous les cas, les indications suivantes sont assujetties au respect d'éventuelles lois et réglementations nationales, régionales et communales en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par un personnel qualifié, conformément à la norme EN 10683.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA SÉCURITÉ

Les opérations de montage et de démontage de l'appareil sont réservées aux techniciens spécialisés.

Il est recommandé de s'assurer de leur qualification et de leurs capacités réelles.

6.3 LIEU D'INSTALLATION

Pour les distances minimum à respecter lors du positionnement de l'appareil par rapport aux matériaux et aux objets inflammables, se référer aux indications de «Fig. 8».

	X1	X2	Y1	Y2	Z
DISTANCE DE SÉCURITÉ (mm) DES MATÉRIAUX INFLAMMABLES	800	200	400	400	750

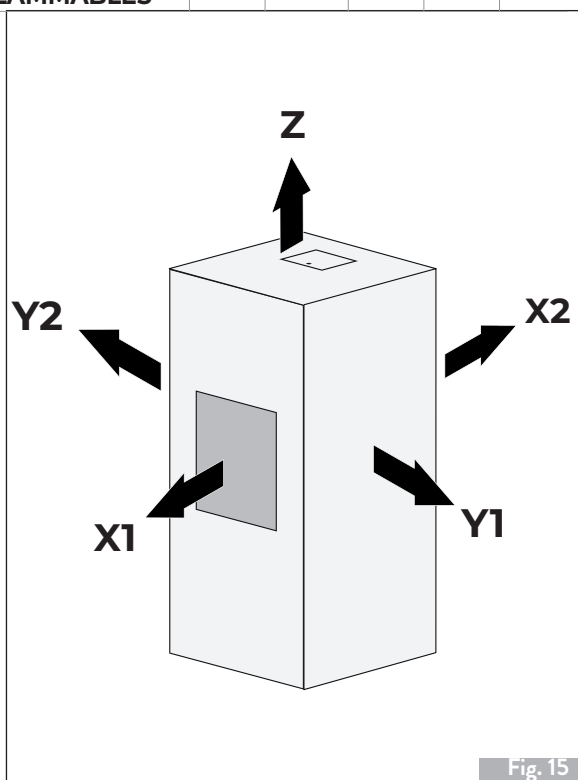


Fig. 15

Les planchers faits de matériaux inflammables comme le bois, le parquet, le linoléum, le stratifié ou recouverts de tapis doivent être protégés par une base ignifuge sous l'appareil qui protège également la partie frontale de toute chute de résidus de combustion pendant le nettoyage.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'éventuelles variations des caractéristiques du matériau composant le plancher, sous la protection.



Prévoir un espace technique accessible pour les éventuelles interventions d'entretien.

Nous rappelons qu'il est important de respecter la distance minimum des matériaux inflammables (X) indiquée sur la plaque d'identification des tubes utilisés pour réaliser la cheminée («Fig. 9»).

Pi = Paroi inflammable

Pp = Protection du sol

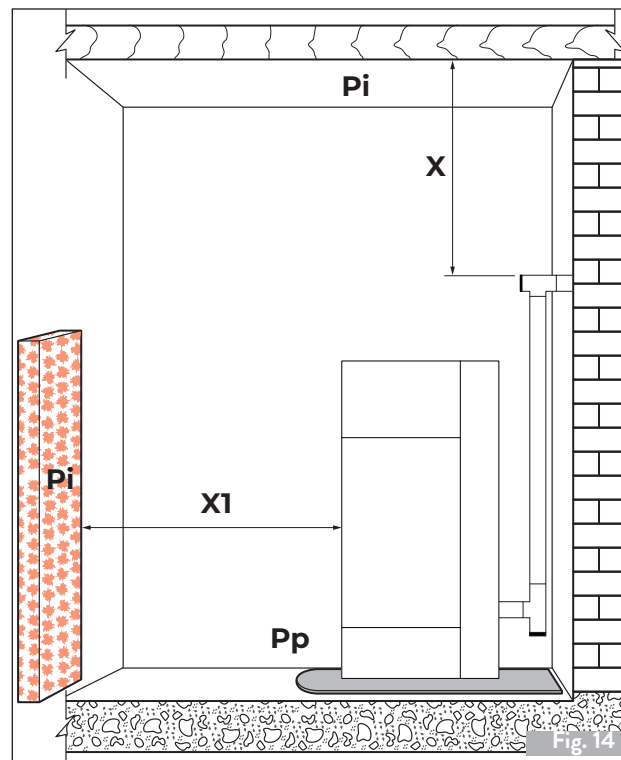


Fig. 14

SORTIE ARRIERE

Prévoir l'arrivée de la ligne électrique à proximité de l'appareil pour brancher le cordon d'alimentation.

6.4 AIR DE COMBUSTION

L'appareil, lors de son fonctionnement, nécessite d'air de combustion.

Le flux d'air de combustion peut être obtenu des manières suivantes :

- il peut provenir du lieu d'installation ou de pièces voisines «Fig. 10» - «Fig. 11»
- **Prélèvement de l'air de combustion à l'extérieur**
- Dans ce cas, il est possible en alternative de :
 - canaliser l'air de combustion en utilisant un tube d'échappement coaxial pour l'expulsion des fumées et le prélèvement de l'air («Fig. 10» - A, B = Arrivée d'air, C, D = Évacuation des fumées) ; il n'est donc pas nécessaire de faire une prise d'arrivée d'air classique dans la pièce.
 - relier l'entrée d'air de combustion de l'appareil à la prise d'air avec un conduit approprié («Fig. 11»).

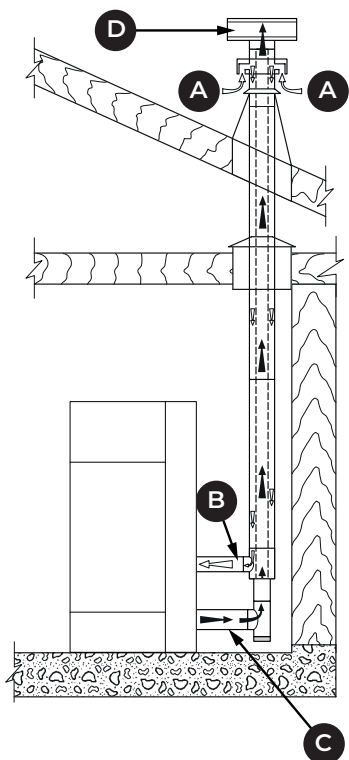


Fig. 16

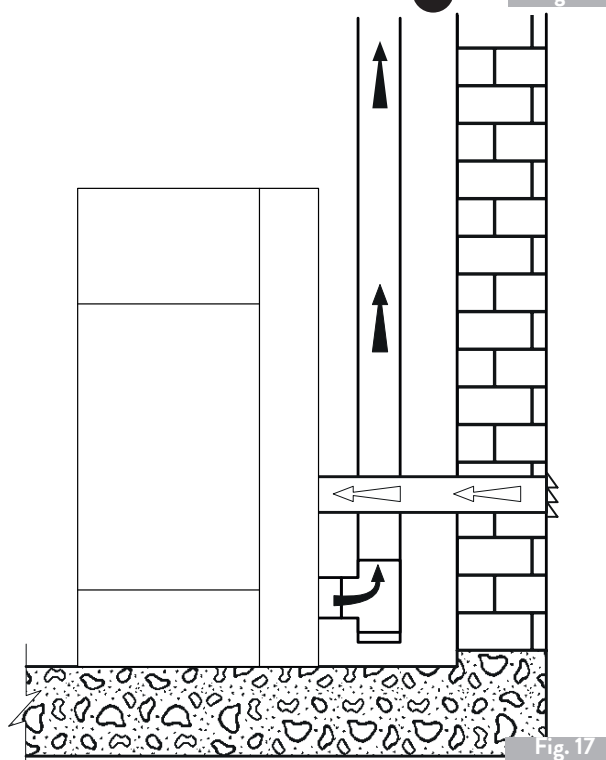


Fig. 17

SORTIE ARRIERE

Prélèvement de l'air de combustion dans l'environnement

Réaliser la prise d'air sur la paroi (« Fig. 12 »- PA = Air Intake), et laisser l'appareil libre d'aspirer l'air dans la pièce, en prenant soin de raccorder le tuyau ondulé sur le tuyau d'entrée d'air, s'il est fourni, en le fixant avec le collier et en le pliant légèrement vers le bas afin de prévenir d'éventuels effets de résonance.

SORTIE ARRIERE

Si la paroi arrière de l'appareil est une paroi externe, réaliser un trou pour l'aspiration de l'air de combustion à une hauteur du sol d'environ 20-30 cm, en respectant les indications dimensionnelles contenues sur la fiche technique au paragraphe « Caractéristiques techniques ».

À l'extérieur, une grille de protection permanente et non obturable doit être installée ; dans les zones particulièrement

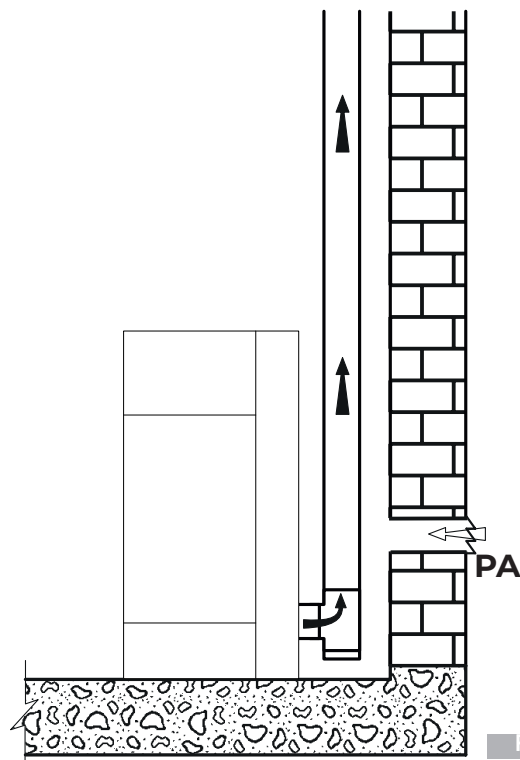


Fig. 18

exposées aux intempéries et au vent, elle assure une protection contre la pluie et le vent.

Veiller à ce que l'arrivée d'air soit positionnée de manière à ne pas être obstruée accidentellement.

S'il est impossible de réaliser la prise d'arrivée d'air externe sur la paroi arrière de l'appareil (paroi non périmétrale), un trou doit être fait sur une paroi externe de la pièce où l'appareil est placé.

Dans l'impossibilité de réaliser une prise d'air externe dans la pièce, il est possible de réaliser le trou dans une pièce voisine à condition d'être constamment communicante avec la grille de transfert.

Il est interdit de prélever l'air de combustion à partir d'un garage, de dépôts de matériel combustible ou de locaux avec des activités à risque d'incendie.



Si d'autres appareils de chauffage ou d'extraction se trouvent dans le local d'installation, des dysfonctionnements de la combustion peuvent se produire en raison d'un manque d'air de combustion. Les prises d'arrivée d'air de combustion doivent donc être correctement dimensionnées, afin de garantir l'apport d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

6.5 RACCORD FUMÉE

L'appareil fonctionne avec la chambre de combustion sous vide ; il est donc essentiel de s'assurer que la sortie de fumée est étanche (opération à effectuer par l'installateur).

L'appareil doit être raccordé à son propre conduit d'évacuation de la fumée, qui n'est pas partagé, et adapté pour assurer une dispersion adéquate des produits de combustion dans l'atmosphère, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation.



Les composants constituant le système d'évacuation de la fumée doivent être déclarés adaptés aux conditions de fonctionnement spécifiques et porter le marquage CE.



Il est obligatoire de réaliser une première partie verticale de 1,5 mètre au minimum pour garantir la bonne expulsion de la fumée.

Il est recommandé d'effectuer au maximum 3 changements de direction, en plus de celle résultant du raccordement arrière de l'appareil à la cheminée, en utilisant des coudes à 45° - 90° ou des raccords en T («Fig. 13»).

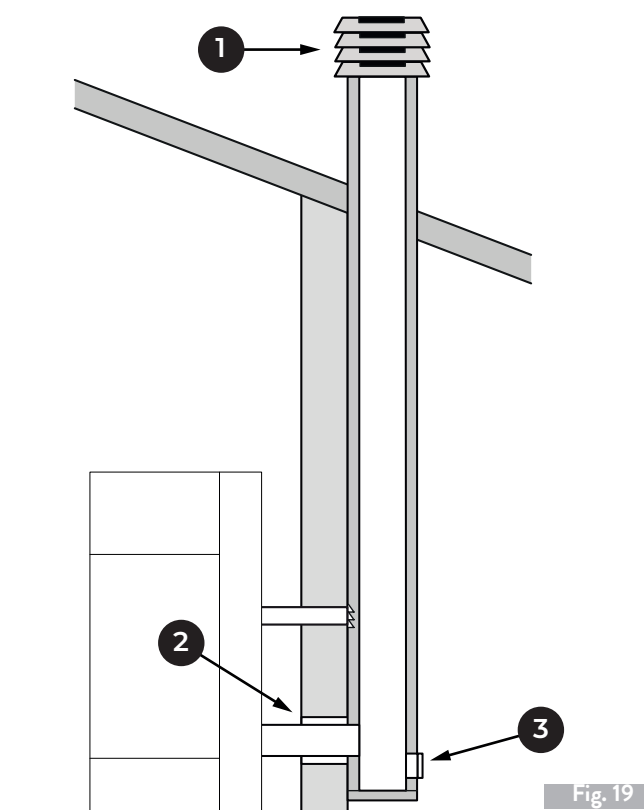
Les sections horizontales doivent avoir une longueur maximale de 2-3 m avec une pente ascendante de 3-5%.

Fixer les tuyaux au mur avec des colliers appropriés.

Le raccord d'évacuation de la fumée NE DOIT PAS ÊTRE raccordé :

- à une cheminée utilisée par d'autres générateurs (chaudières, poêles, inserts, etc.) ;
- à des systèmes d'extraction d'air (hottes, événements, etc.) même « entubés ».

Il est interdit d'installer des soupapes d'interruption et de tirage.



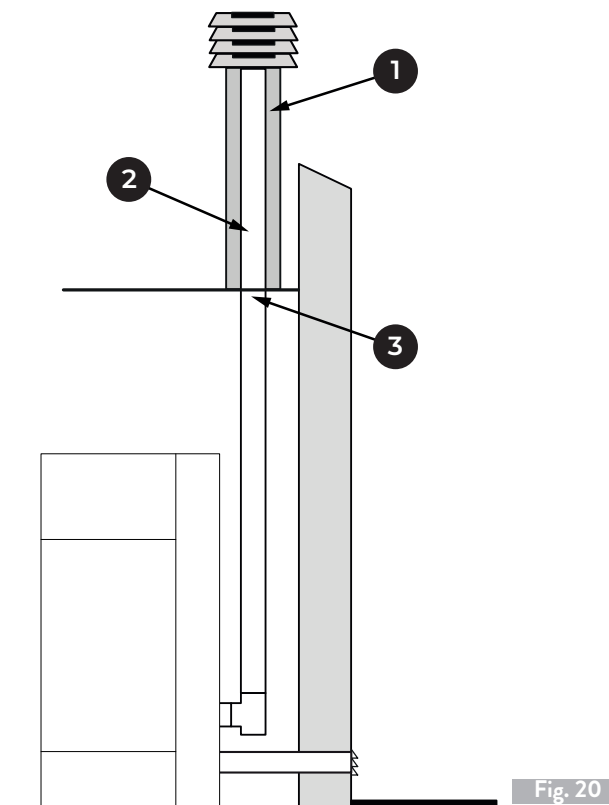
Sortie Arrière

6.6 ÉVACUATION SUR LE TOIT À TRAVERS UN CONDUIT DE CHEMINÉE TRADITIONNEL

La cheminée pour l'évacuation de la fumée doit être réalisée par un personnel qualifié et selon les normes UNI 10683- EN 1856-1-2- EN 1857-EN 1443- EN 13384-1-3- EN 12391-1 aussi bien en ce qui concerne les dimensions que pour les matériaux employés pour sa construction.

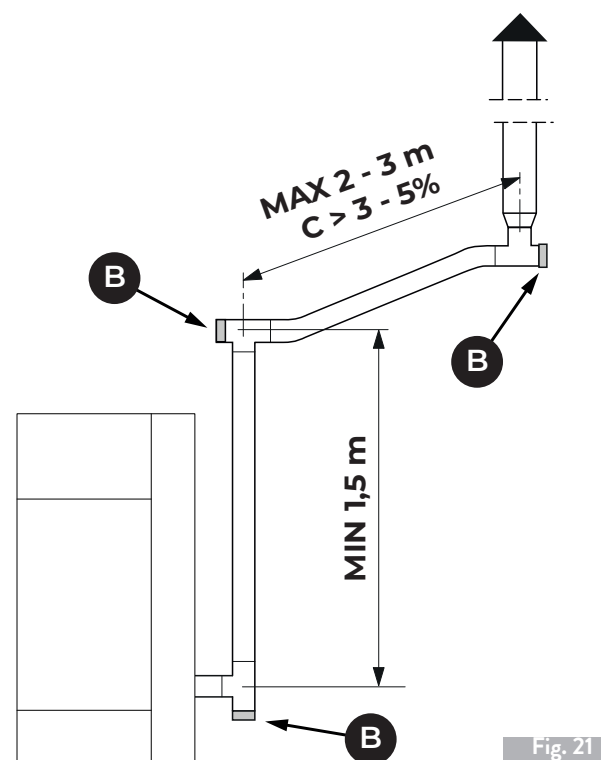
L'évacuation de la fumée par une cheminée traditionnelle (Fig. 14 - Fig. 15) peut se faire à condition que la cheminée soit entretenue. Dans le cas d'une ancienne cheminée, il est recommandé de la restaurer par intubation.

L'évacuation des produits de combustion doit être prévue sur le toit



Sortie Arrière

- 1) Chapeau anti-vent
- 2) Sceller
- 3) Inspection



- 1) Matériau non combustible
- 2) Tuyaux en acier
- 3) Panneau de fermeture

S'assurer que le raccordement à la cheminée en maçonnerie est bien scellé.



Si la section de la cheminée est supérieure, il est nécessaire d'« intuber » la cheminée avec un tube en acier (dont le diamètre dépend du parcours) bien isolé.



En cas de passage des tubes à travers des toits ou des murs en bois, il est conseillé d'utiliser des kits spéciaux, certifiés, disponibles dans le commerce.

7 INSTALLATION

7.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les paragraphes suivants fournissent des indications à respecter pour obtenir le rendement maximal du produit acheté.



Dans tous les cas, les indications suivantes sont assujetties au respect d'éventuelles lois et réglementations nationales, régionales et communales en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

7.2 CONFIGURATIONS D'INSTALLATION SORTIE ARRIERE



Les images dans les paragraphes suivants sont purement indicatives

Il est possible d'installer le poêle de différentes manières en fonction des exigences personnelles :

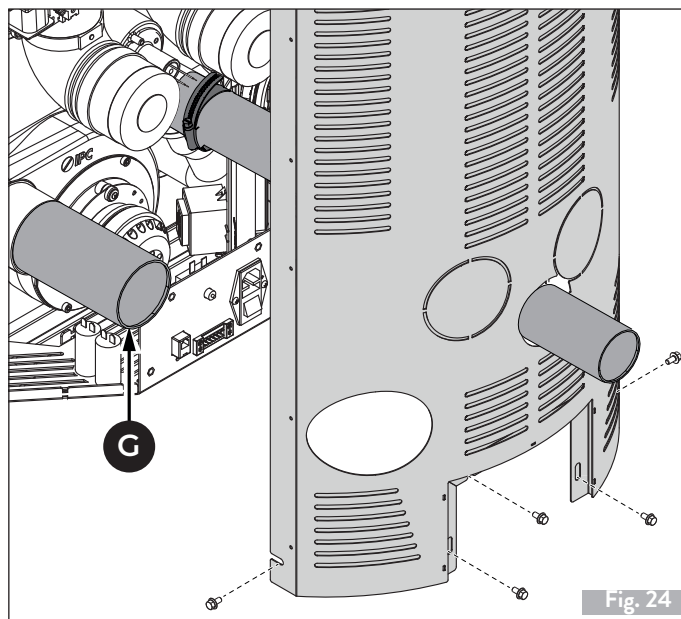
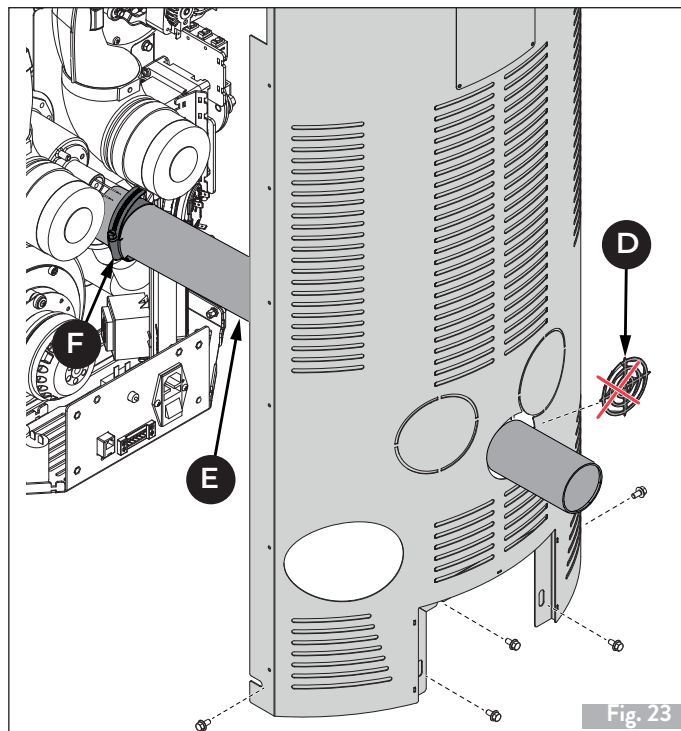
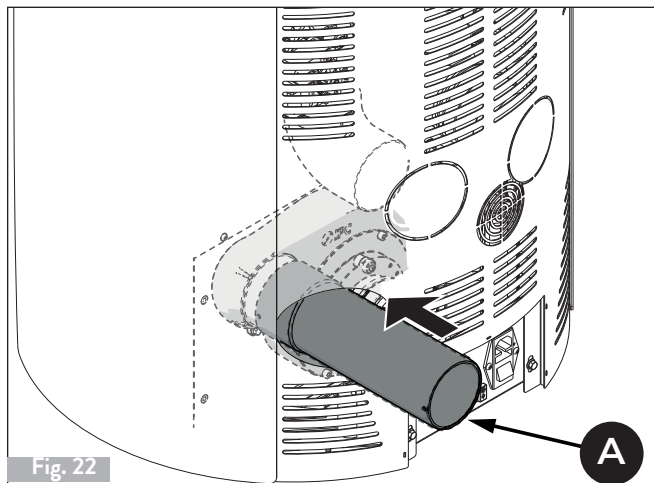
- Tube à simple paroi et prise d'air dans la pièce
- Tube à simple paroi et prise d'air reliée à l'extérieur

7.2.1 Tube à simple paroi et prise d'air dans la pièce

Dans ce cas, l'air de combustion sera pris dans la pièce.

Pour cela :

- Raccorder le tube d'évacuation de la fumée (A) («Fig. 16»).



7.2.2 Tube à simple paroi et prise d'air reliée à l'extérieur

Dans ce cas, l'air de combustion sera prélevé directement de l'extérieur, à l'arrière du poêle.

- Retirer la tôle pré-coupée (D) sur le panneau arrière (C) et faire passer le tuyau flexible (E) pour le raccorder à une prise d'air externe («Fig. 17»).
- Serrer le tuyau (E) avec le collier métallique (F) précédemment desserré.
- Raccorder le tube d'évacuation de la fumée (G) («Fig. 18»).

7.3 MISE À NIVEAU DE L'APPAREIL

L'appareil doit être mis à niveau, à l'aide d'un niveau à bulle, en agissant sur les pieds de réglage («Fig. 19»).

A = Tige et niveau à bulle.

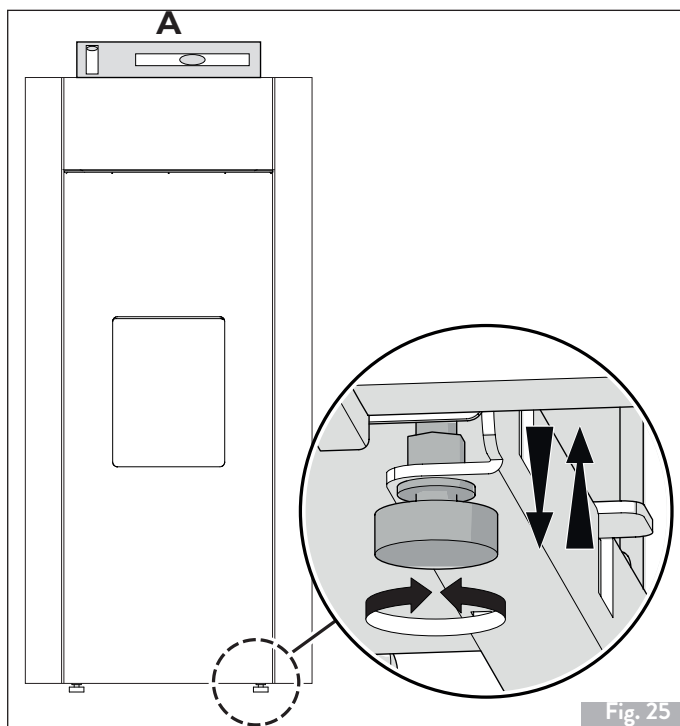


Fig. 25

7.4 CIRCULATION DE L'AIR AMBIANT

Le poêle est prédisposé pour la connexion d'air chaud arrière canalisable.



Pour fonctionner correctement, les modèles PRO 3 doivent être obligatoirement canalisés.

Si la canalisation n'est pas prévue, il est nécessaire de :

- empêcher le fonctionnement des ventilateurs en les débranchant électriquement et en isolant leurs terminaux pour éviter tout contact avec des parties métalliques et/ou chaudes
- fermer les sorties non utilisées avec le bouchon fourni comme accessoire.

Pour pouvoir raccorder le poêle à l'installation de chauffage canalisé, il est nécessaire de brancher un tuyau (B) au ventilateur arrière (A) d'un côté et à la bouche de distribution de l'air (C) de l'autre côté, en le fixant avec un collier de serrage.

Quand le poêle est utilisé pour chauffer deux ou plusieurs locaux adjacents, il est indispensable de favoriser le recyclage de l'air ambiant pour uniformiser la température dans les différentes pièces.



Pour la canalisation de l'air, utiliser de préférence des tubes lisses à l'intérieur et isolés.

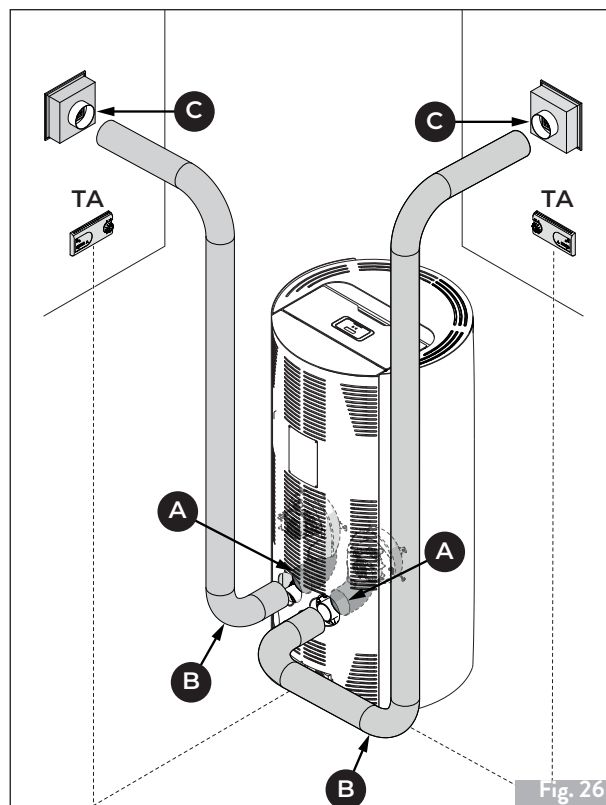


Fig. 26

7.4.1 PRO 3

Thermostat ambiant pour le contrôle des ventilateurs de droite et de gauche (PRO 3)

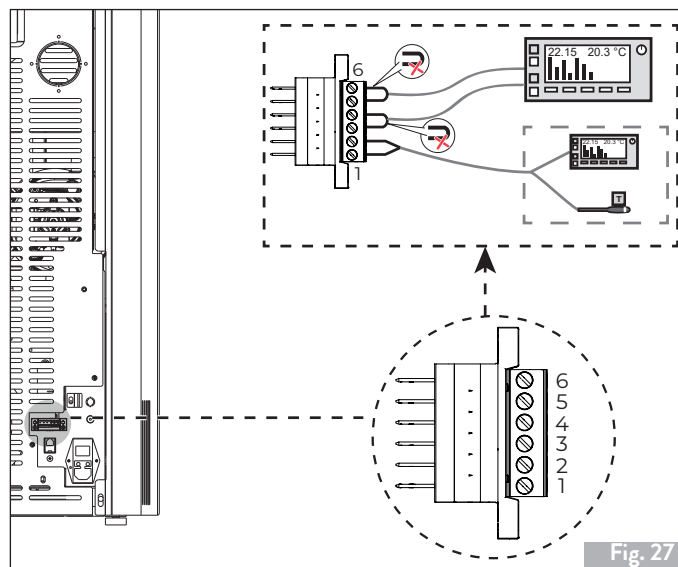


Fig. 27

Deux thermostats ambiants peuvent être connectés au bornier du poêle de manière à ce que les ventilateurs gauche et droit puissent être mis en marche et arrêtés en fonction de la température réglée sur les thermostats.

Pour pouvoir utiliser cette fonction, la ventilation des ventilateurs de droite et de gauche doit être réglée sur ON.

Le thermostat qui contrôle le ventilateur de droite doit être connecté aux bornes 5 et 6 du bornier au lieu du shunt.

Le thermostat qui commande le ventilateur de gauche doit être connecté aux bornes 3 et 4 du bornier à la place du shunt.

7.5 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Il suffit de brancher l'appareil à l'installation électrique à travers la fiche fournie («Fig. 22»).

Le branchement électrique (fiche) doit être facile d'accès même après l'installation de l'appareil.

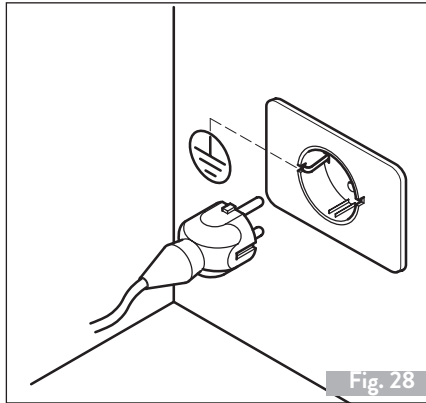


Fig. 28



Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou par un technicien qualifié afin de prévenir tout risque.



Il est obligatoire que l'installation soit munie d'une mise à la terre et d'un interrupteur différentiel, conformément aux lois en vigueur.



Le conduit d'évacuation de la fumée doit être doté de sa propre mise à la terre.

7.6 OPTIMISATION DE LA COMBUSTION

Une combustion optimale dépend de plusieurs facteurs (type d'installation, conditions de fonctionnement et de maintenance, type de granulés, etc.)

Lors de la première mise en marche, il est possible d'optimiser la combustion du poêle.

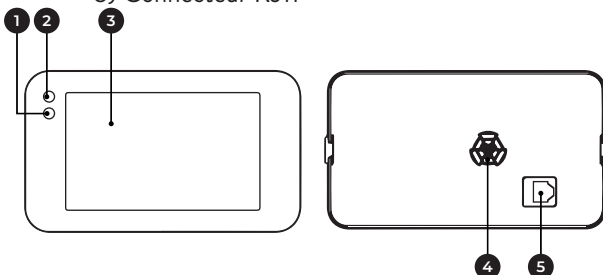
En règle générale, si une grande quantité de résidus est présente dans le brasier à la fin de la combustion, il est conseillé de modifier les configurations de combustion (en augmentant la valeur) jusqu'à l'obtention de la solution la plus satisfaisante. Se référer à la fonction « (14) Combustion » du manuel d'utilisation et de fonctionnement.

8 PANNEAU DE COMMANDE

8.1 DESCRIPTION

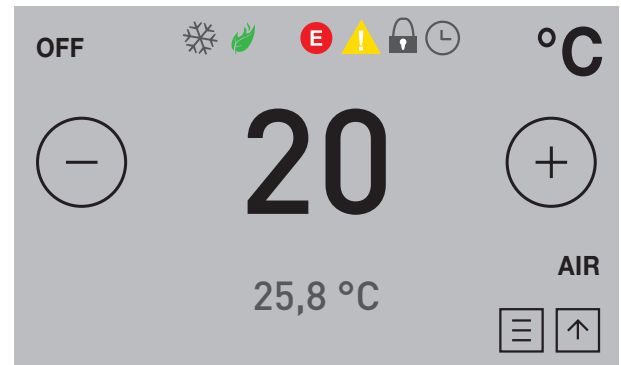
Le panneau de commande est composé de :

- 1) Récepteur IR (infrarouge)
- 2) Capteur de lumière ambiante
- 3) Écran tactile
- 4) Haut-parleurs
- 5) Connecteur RJ11



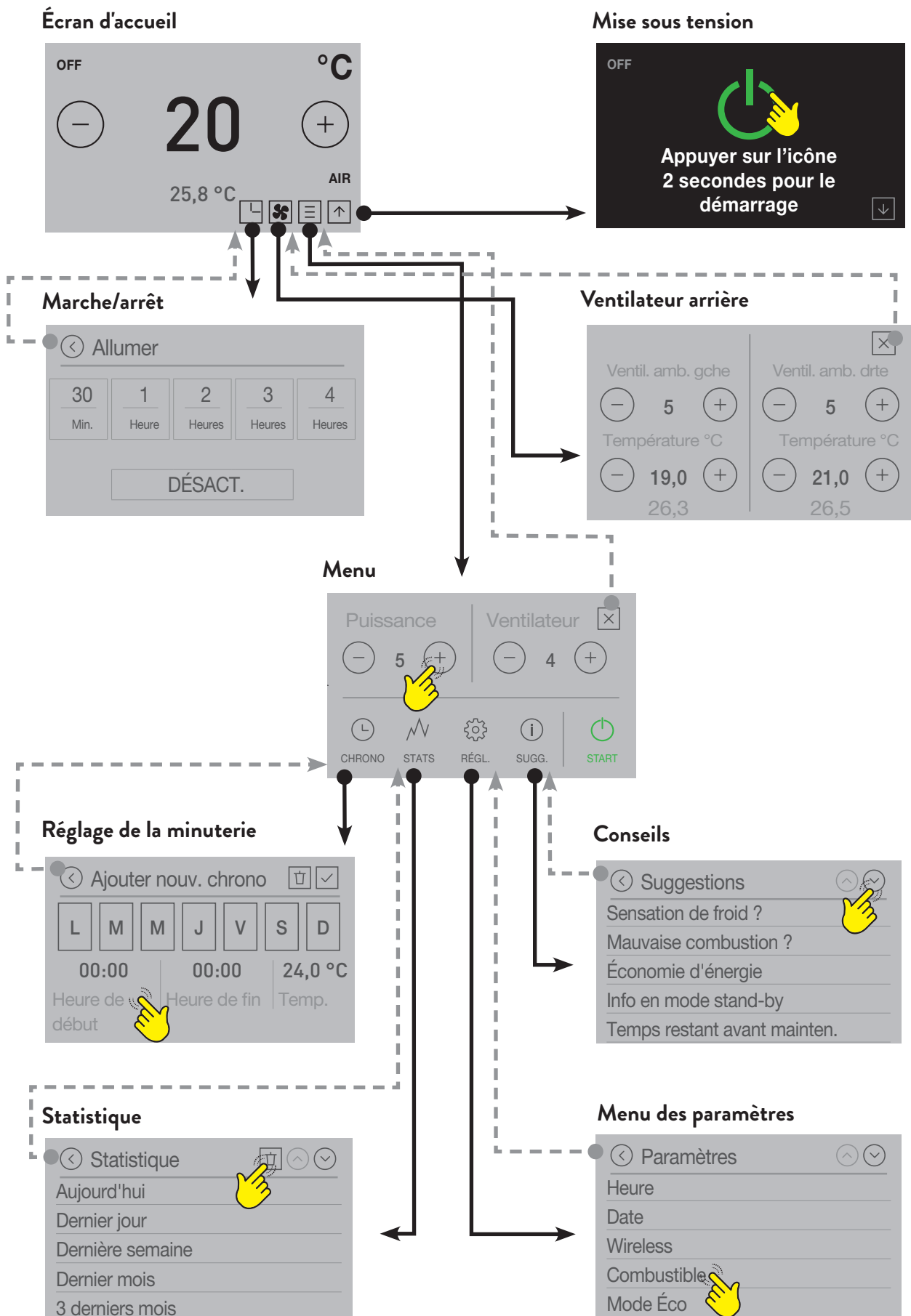
L'écran est de type tactile ; il suffit donc d'effleurer la surface, sans pression.

8.2 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES ICÔNES



Icône	Description
	Alarme
	Avertissement
	Fonction Mode écologique
	Menu principal
	Allumage de l'appareil
	Allumage/Extinction dans...
	Ventilateur (Uniquement modèles canalisés)
	Chrono activé
	Fonction « Antigel » active
	Verrouillage écran
OFF	Indication appareil éteint
20	Température définie
25,8	Température relevée par la sonde
	Dispositifs associés mais non détectés. (Uniquement modèles avec fonction sans fil)
	Dispositifs associés et détectés. (Uniquement modèles avec fonction sans fil)
	Présence de l'activation de la fonction Allumage/Extinction dans...

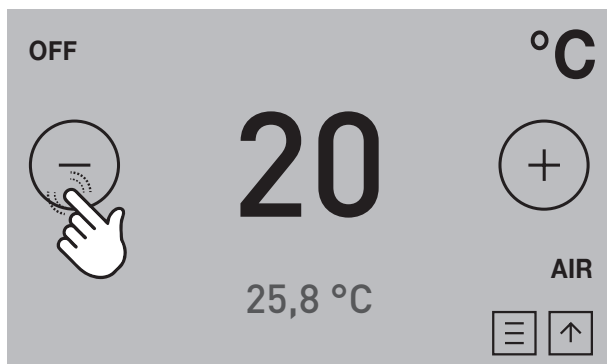
8.3 ARBRE DE NAVIGATION



8.4 PAGE INITIALE ET TEMPÉRATURE DE CONSIGNE

Les pages initiales et les valeurs de température qui s'affichent dépendent de la configuration d'installation de l'appareil.

Configuration 2 - Sonde d'ambiance



Cette page concerne la température ambiante.

Appuyer sur l'icône $\oplus$ ou $\ominus$ pour varier la température à atteindre dans la pièce (grands chiffres)

Les valeurs peuvent être définies de 6°C à 51°C.

Les petits chiffres indiquent la température ambiante relevée par la sonde placée sur l'appareil

Configuration 2 - Thermostat d'ambiance



Cette page affiche la température effectivement relevée par la sonde d'ambiance placée sur l'appareil.

9 OPÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

9.1 CHARGEMENT DES GRANULÉS DE BOIS

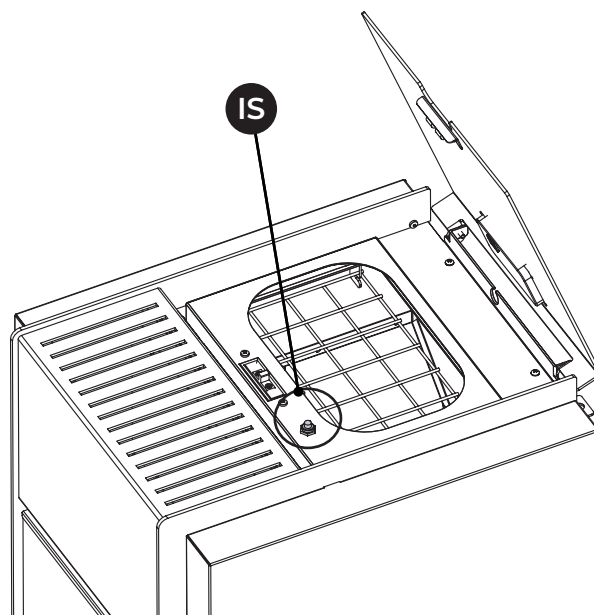
La première opération à réaliser avant d'allumer le produit est celle de remplir le réservoir à combustible (pellet) en utilisant de préférence une pelle spéciale.

Ne pas vider le sac directement dans le réservoir pour éviter de charger la sciure ou d'autres éléments étrangers qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'appareil et pour éviter de répandre des granulés en dehors du réservoir.



Veiller à bien refermer le couvercle du réservoir après avoir réalisé l'opération de chargement du pellet. Un interrupteur de sécurité « IS » (sur les modèles qui le prévoient) vérifier sa fermeture correcte et met l'appareil en alarme si le couvercle est laissé ouvert pendant plus

d'une minute avec l'appareil en marche.



9.2 ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Brancher l'appareil au secteur électrique, agir sur l'interrupteur d'allumage placé au dos de l'appareil en le plaçant sur « I ».



Si le branchement est correct, l'appareil émet une série de signaux sonores intermittents et l'écran s'allume.



En cas de périodes prolongées d'inutilisation, il est conseillé de mettre l'interrupteur situé au dos de l'appareil sur OFF (O).

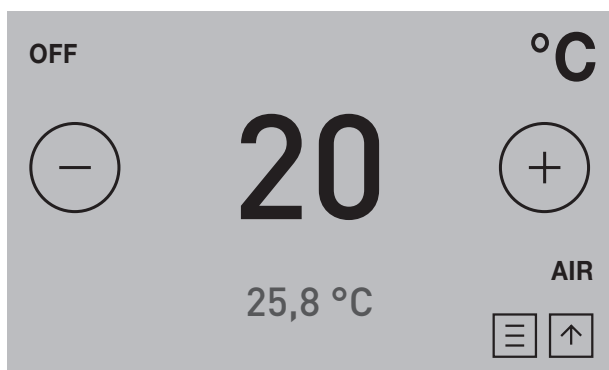


Veiller à ne pas toucher le panneau de commande au moment de la mise sous tension de l'appareil.

Le logo initial s'affiche en alimentant l'appareil.



La page initiale apparaît au bout de quelques secondes :



10 MENU PARAMÈTRES

10.1 PARAMÈTRES

Appuyer sur l'icône  pour accéder au menu paramètres.



- a) Appuyer sur  et  pour parcourir la liste des paramètres.
- b) Appuyer sur le paramètre souhaité pour ouvrir la page de modification de ce paramètre.
- c) Les paramètres sont en général modifiables en appuyant sur l'icône  ou .
- d) Appuyer sur  pour confirmer ou sur  pour fermer la page de modification sans sauvegarder.

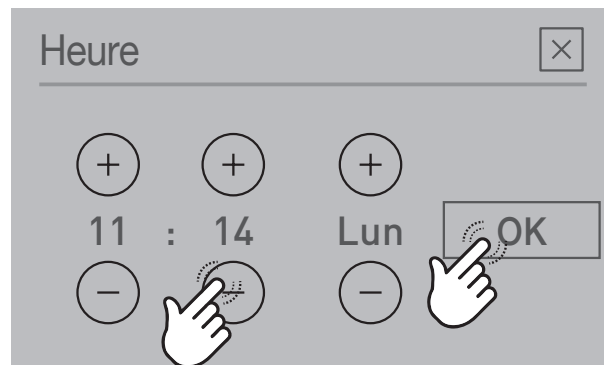
Liste des paramètres

PARAMÈTRE	DESCRIPTION	VALEURS DÉFINISSABLES	VALEURS PAR DÉFAUT
Heure	Réglage heure	Date et Heure correctement réglées	
Date	Réglage date		
Combustible	Il est possible de définir 3 configurations différentes de combustion	1 ... 3	1
Mode écologique *	Active le Mode écologique	ON ; OFF	☐ OFF
Antigel *	Température minimale en dessous de laquelle l'appareil s'allume	OFF ; 3 ... 20 °C (OFF ; 3 ... 50 °C)	OFF
Options écran	Règle le degré de luminosité et les informations de l'écran en veille		
Unité de températ.	Unité de mesure de la température	°C ... °F	°C
Haut-parleur	Règle le niveau du volume	OFF ; 1 ... 5	3
Temps de service	Affiche les heures restantes avant l'entretien périodique.		2016 h
Menu installateur	Modifie/Affiche la configuration de l'appareil	PWD : « 54 »	
Menu de service	Menu de compétence du centre d'assistance		
Verrouillage écran	Règle la modalité de blocage des touches	OFF ; LOW ; HI	OFF
Langue	Définit la langue de l'écran :	English Italiano Deutsch Español Français Português Bosanski jezik Slovenscina Swedish Dutch Romana	English
Info	Affiche les informations système		

(*) Paramètre disponible uniquement dans la configuration 1

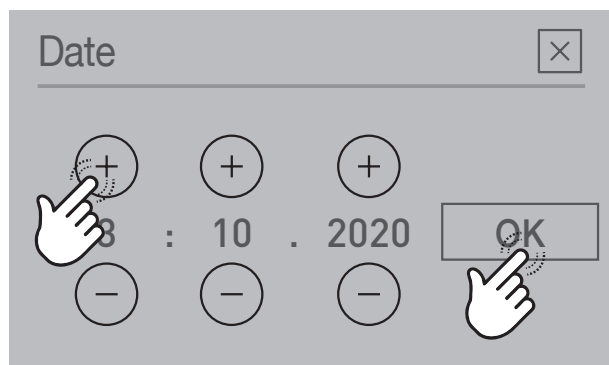
10.1.1 Paramètre « Temps »

Pour régler l'heure :



10.1.2 Paramètre « Date »

Pour régler la date :



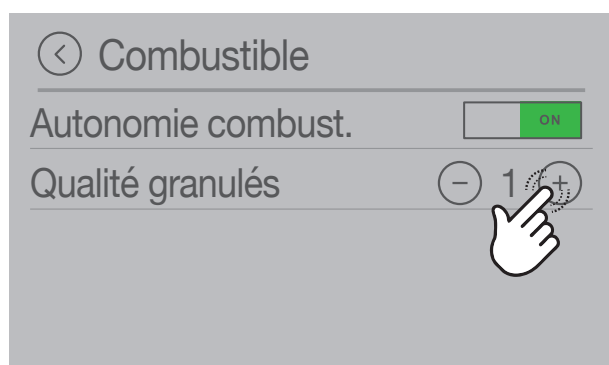
10.1.3 Fonction « Combustible »

Une combustion optimale dépend de plusieurs facteurs (type d'installation, conditions de fonctionnement et de maintenance, type de pellet, etc.)

En règle générale, si de nombreux résidus sont présents dans le brazéro à la fin de la combustion, il est conseillé de modifier les configurations de combustion (en augmentant la valeur) jusqu'à l'obtention de la solution la plus satisfaisante.



Optimisation de la combustion :

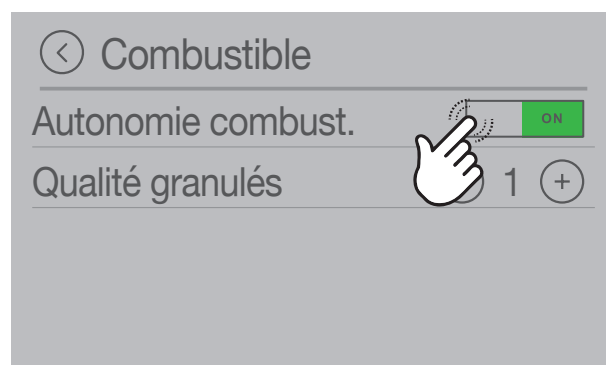


Les valeurs peuvent être définies de 1 à 3.

- Pellet de grande qualité (En Plus)
- Pellet de moyenne qualité
- Pellet de basse qualité

10.1.4 Activation/désactivation capteur granulés de bois

Si l'appareil est muni d'un capteur à granulés, il est possible d'activer/désactiver ce capteur.



Si « Autonomie combust. » est sur ☒ ON (par défaut), l'appareil relève le capteur à granulés et affiche les avertissements et alarmes correspondants. Si « Autonomie combust. » est sur ☐ OFF, la lecture du capteur à granulés n'est pas effectuée et les avertissements et alarmes correspondants ne sont pas affichés.

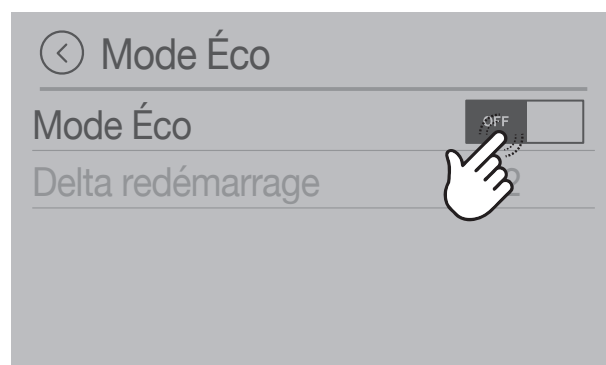
10.1.5 Fonction « Mode écologique »

Fonction disponible uniquement dans la configuration 1.

En activant cette fonction, l'appareil s'éteint quand la température souhaitée de la pièce est atteinte.

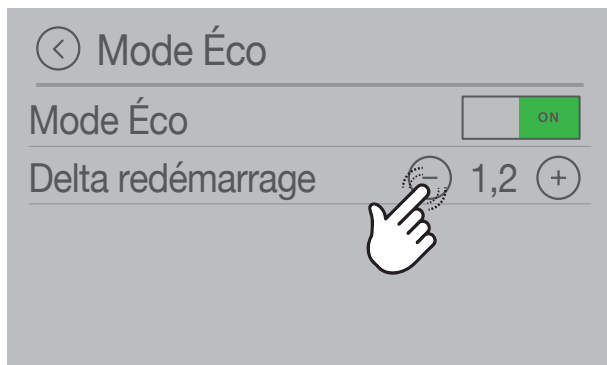
Si cette fonction n'est pas activée, l'appareil module son fonctionnement sans s'éteindre.

Pour activer/désactiver cette fonction :



☐ OFF	Fonction « Mode écologique » inactive
☒ ON	Fonction « Mode écologique » active

En activant la fonction « Mode écologique », la « Delta redémarrage » devient disponible. Il s'agit du nombre de degrés en dessous de la température définie au-delà duquel l'appareil se rallume automatiquement.



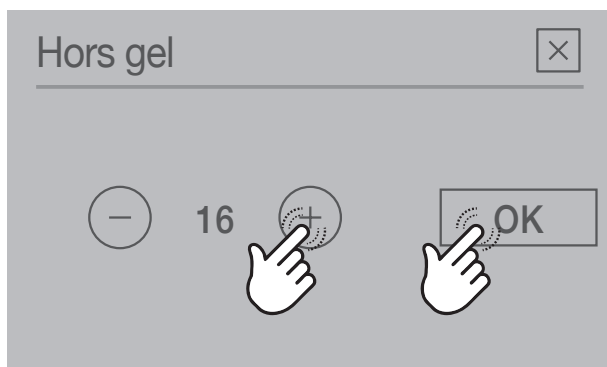
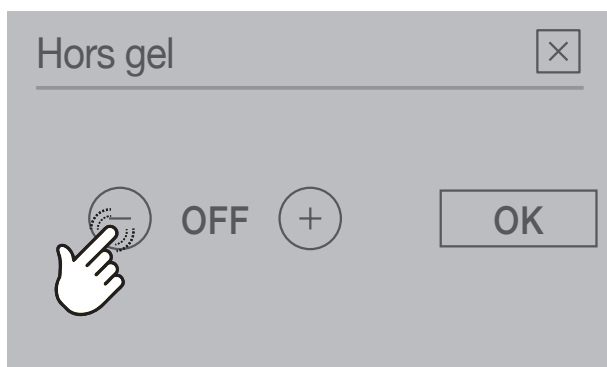
Exemple : si l'appareil est configuré pour s'éteindre à 20°C (fonction « Mode écologique » active) et que l'on définit une « Delta redémarrage » de 4°C, l'appareil se rallumera quand il détectera une température inférieure ou égale à 16°C.

Les valeurs peuvent être définies entre 0,5 ... 5,0 °C.

10.1.6 Fonction « Antigel »

Fonction disponible uniquement dans la configuration 1. Il est possible de définir une température minimale en dessous de laquelle l'appareil s'allume (en dehors des créneaux horaires définis, et uniquement si le chrono est actif).

Pour modifier la valeur de la température « antigel » :



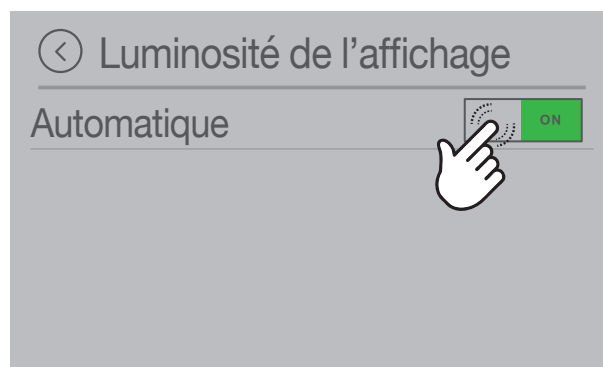
Les valeurs pouvant être définies :
(OFF ; 3 ... 20°C) pour la configuration 2
(OFF ; 3 ... 50°C) pour les configurations 3 et 4

10.1.7 Afficheur

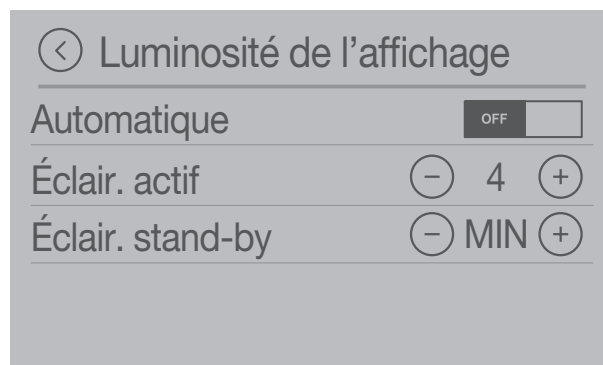
Appuyer sur « Options écran » pour modifier les caractéristiques d'affichage de l'écran.



Luminosité d'Écran



Automatique : réglage en fonction du capteur de luminosité



Luminosité durant l'utilisation de l'écran : de 0 à 100% de luminosité

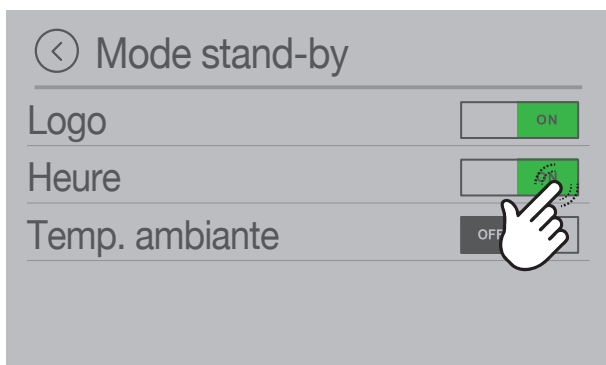
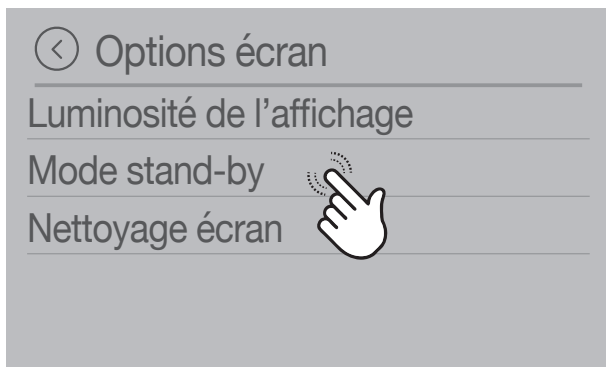
Les valeurs pouvant être définies : MIN - 2 - 3 - 4 - MAX ;

Luminosité de l'écran en mode veille : de 0 à 50% de luminosité

- OFF
- MIN - 2 - 3 - 4 - MAX

Sur OFF, l'écran devient noir au bout de 60 secondes d'inutilisation et se rallume en le touchant.

Écran en « Mode veille »



Il est possible de choisir l'affichage quand l'écran est en veille :

- Logo
- Heure
- Température ambiante (*)
- Thermostat (*)



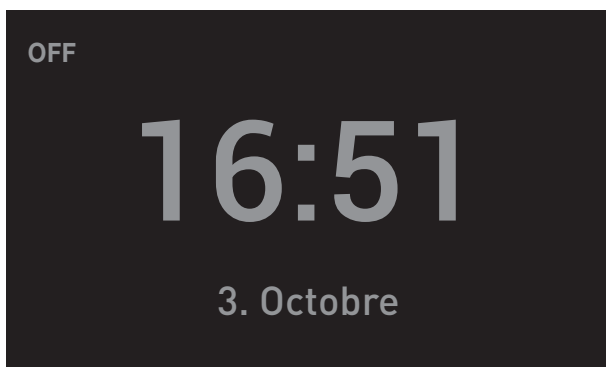
(*) Les options d'affichage en mode veille changent en fonction de la configuration choisie.



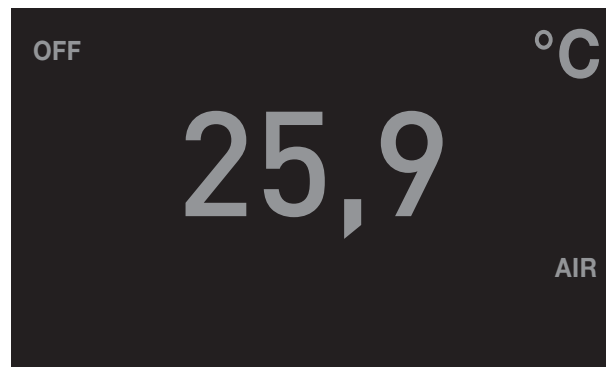
Il est possible de modifier les paramètres par défaut uniquement après avoir programmé la bonne configuration.

Exemple de pages qui s'alternent par cycle quand l'écran est en veille :

Heure et date



Température ambiante



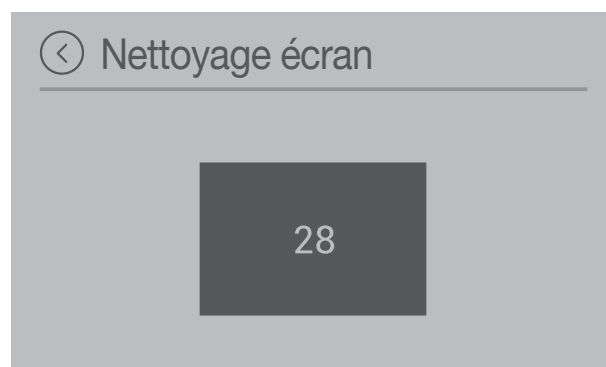
Fonction « Nettoyage écran »

Paramètre pour effectuer le nettoyage de l'écran



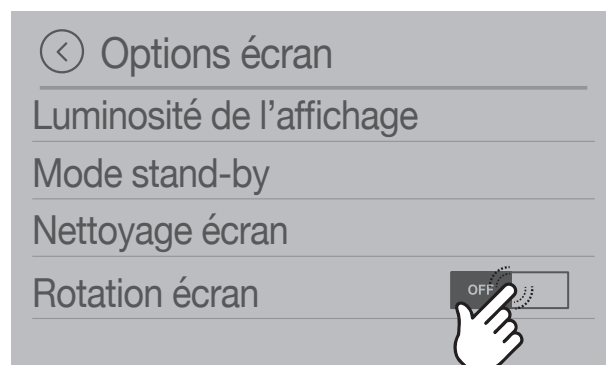
Appuyer sur « START » : un compte-à-rebours démarre, le signal sonore BIP indique que l'écran est inactif et il est possible de procéder au nettoyage sans interférer avec ses fonctionnalités.

À la fin du compte à rebours, l'écran tactile redevient actif.

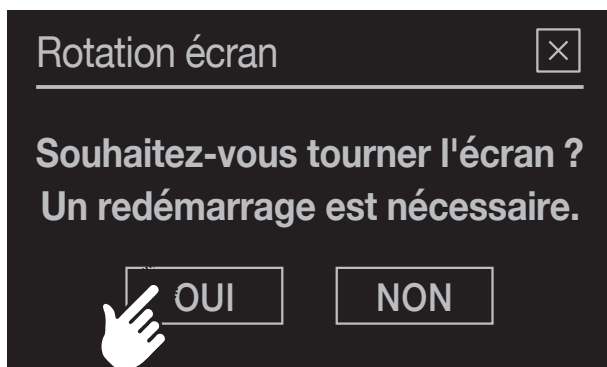


Fonction « Rotation écran »

Fonction disponible seulement pour PREMIUM UI



Utiliser cette fonction seulement au cas où il serait nécessaire de tourner l'écran.



Appuyer sur « OUI » pour continuer.



L'afficheur se remet à zéro pendant quelques secondes.

10.1.8 Paramètre « Unité de température »

Pour modifier l'unité de mesure de la température :



Pour passer de °C à °F, appuyer sur $\oplus$ ou sur $\ominus$.
Appuyer sur **OK** pour confirmer.



10.1.9 Paramètres « Haut-parleur »

Pour modifier le niveau d'intensité du haut-parleur :



Appuyer sur $\oplus$ et $\ominus$ pour définir le niveau de volume souhaité (OFF, 1 ... 5).

Appuyer sur **OK** pour confirmer.



10.1.10 Fonction « Temps de service »

Indique le temps restant avant le prochain entretien périodique.



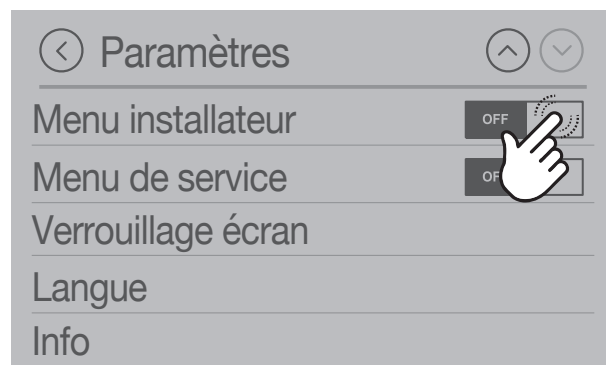
Affiche les heures restantes avant l'entretien périodique.



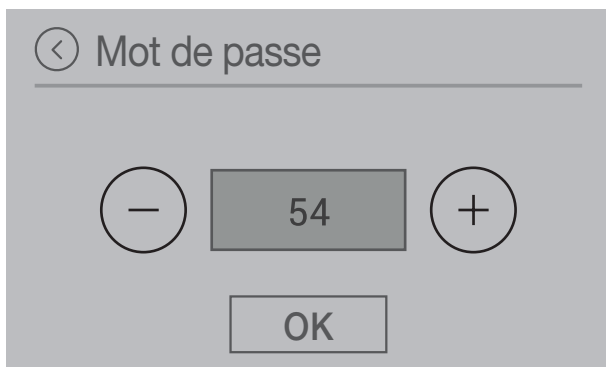
10.1.11 Menu Installateur



Les sous-menus sont protégés par mot de passe et sont exclusivement réservés au centre d'assistance.



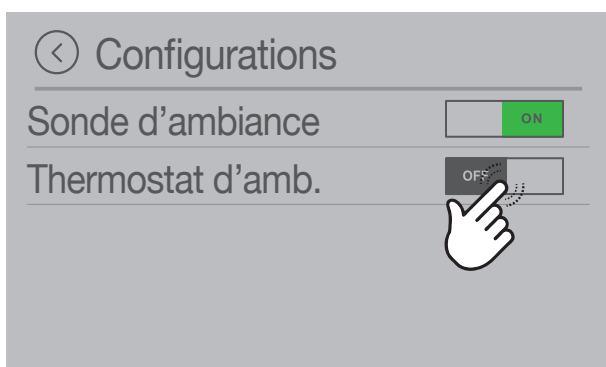
Appuyer sur **ON** : le mot de passe apparaît, saisir **54** et appuyer sur **OK** pour confirmer.



Appuyer sur « **Configurations** ».



Affiche les configurations possibles de l'appareil. La configuration actuellement définie est sur **ON**, toutes les autres sur **OFF**.



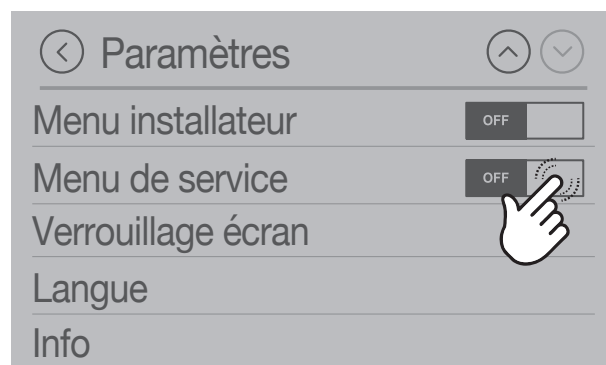
Configuration	Description	Par défaut
1	Sonde d'ambiance	☐ ON
2	Thermostat d'ambiance	☐ OFF

Faire référence à la configuration de l'appareil sur le manuel d'installation.

10.1.12 Menu de service



Les sous-menus sont protégés par mot de passe et sont exclusivement réservés au centre d'assistance.

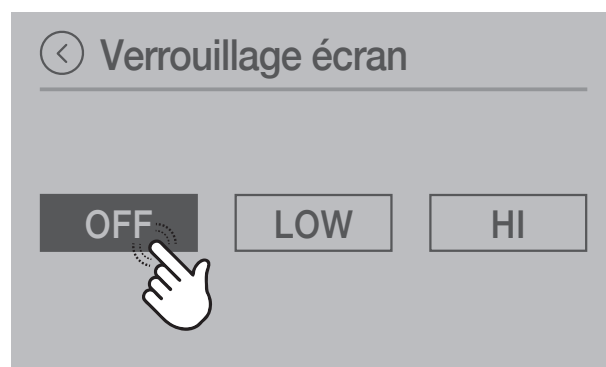


10.1.13 Fonction « Verrouillage écran »

Pour verrouiller l'accès aux fonctionnalités de l'écran :



- **OFF** : Verrouillage écran désactivé
- **LOW** : Verrouillage écran partiel
- **HI** : Verrouillage écran activé



Pour désactiver la fonction, entrer dans « Verrouillage écran » et sélectionner **OFF**.

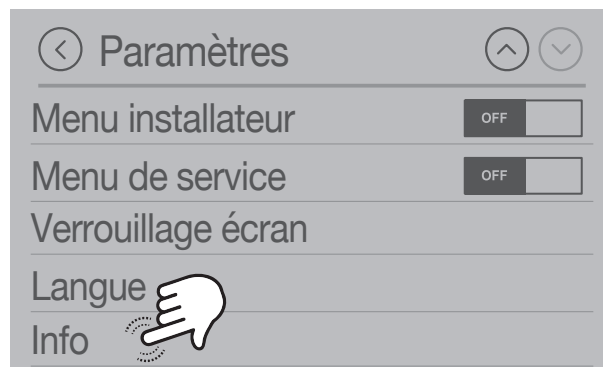
10.1.14 Langue

Pour sélectionner la langue :

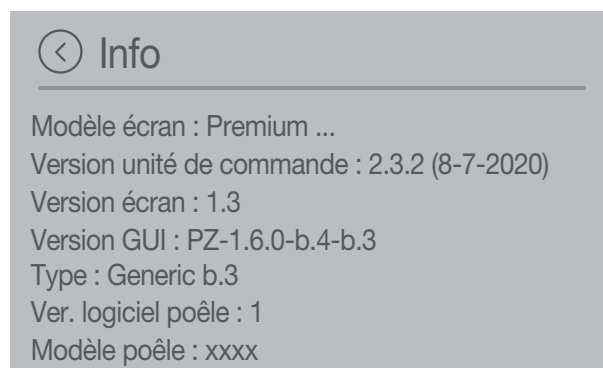


10.1.15 Informations

Pour afficher les informations système :



Affiche la version logicielle actuelle.



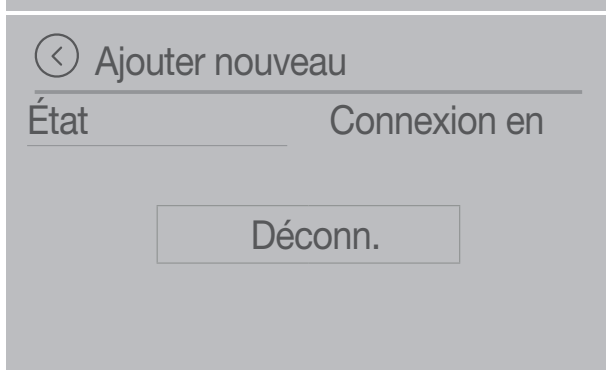
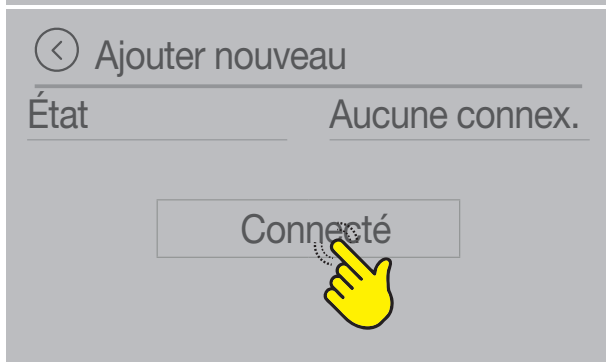
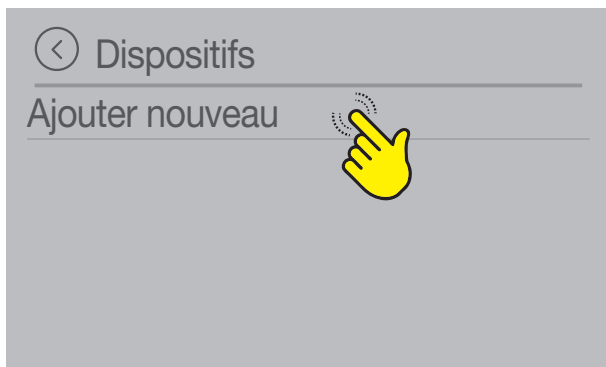
10.1.16 Sans fil

Dans la version dotée d'un écran sans fil, il est possible de connecter des dispositifs supplémentaires.

Pour connecter les dispositifs sans fil :



Indication : Il est possible d'ajouter des dispositifs jusqu'au nombre maximal gérable par l'appareil.



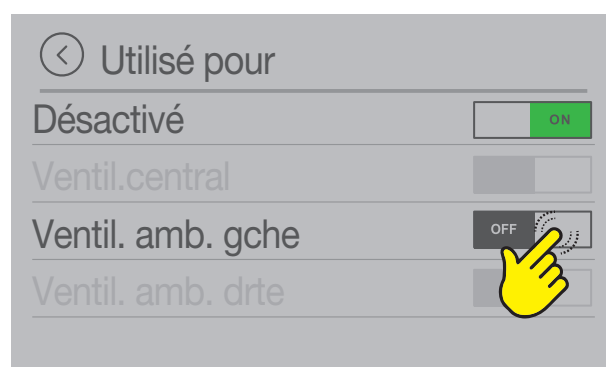
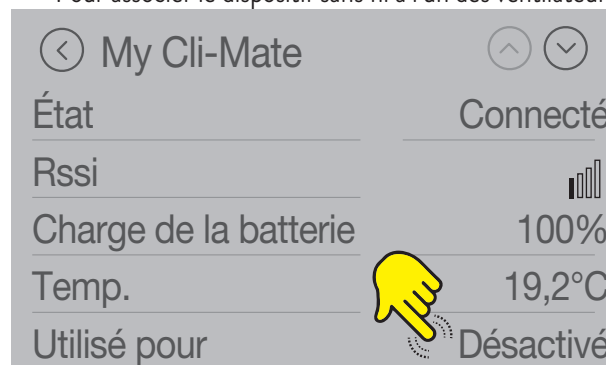
Indication : Il est possible d'annuler la recherche de dispositifs sans fil en appuyant sur l'icône « Déconnecter ».

Une fois le dispositif connecté, il est possible de consulter les infos correspondantes en parcourant les pages.



UTILISÉ POUR

Pour associer le dispositif sans fil à l'un des ventilateurs :

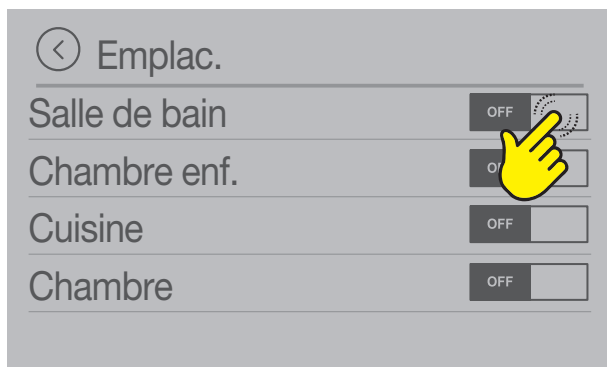


Indication : Il est possible de choisir le ventilateur à associer, jusqu'à atteindre le nombre maximal gérable par l'appareil.

LIEU

Pour associer un dispositif sans fil à une pièce :

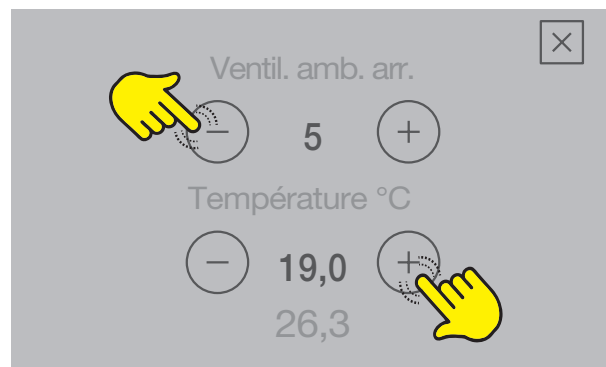




Indication : Choisir parmi les pièces proposées.

SCROLL

Dans la version dotée d'un écran sans fil, la fonction de défilement de l'écran « scroll » a été ajoutée.



PRO3 - PRO3 WIRELESS

Appuyer sur $\oplus$ et $\ominus$ pour définir la vitesse du ventilateur ambiant de droite ou de gauche.

Dans la version dotée de la fonction sans fil, il est possible de consulter et de définir la température dans la pièce où se trouve le capteur sans fil.

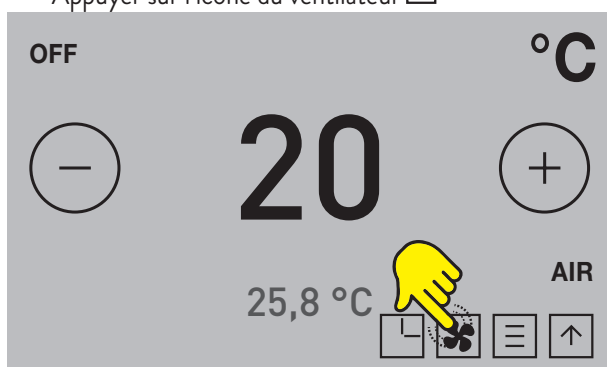


10.1.17 Ventilation canalisée



Indication : La fonction est uniquement disponible dans la version PRO2-PRO2 WIRELESS et PRO3-PRO3 WIRELESS.

Appuyer sur l'icône du ventilateur



PRO2 - PRO2 WIRELESS

Appuyer sur $\oplus$ et $\ominus$ pour définir la vitesse du ventilateur arrière.

Dans la version dotée de la fonction sans fil, il est possible de consulter et de définir la température dans la pièce où se trouve le capteur sans fil.

11 UTILISATION

11.1 ALLUMAGE

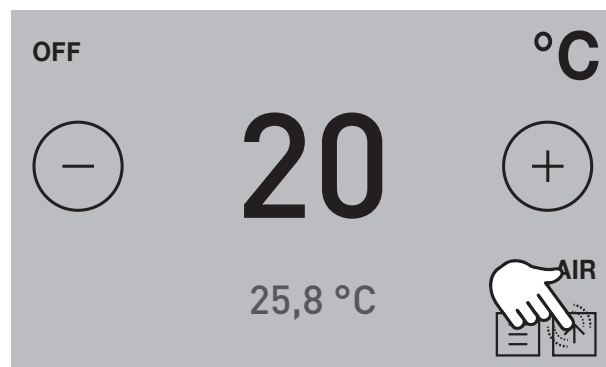


Avant chaque allumage, s'assurer que le brazéro est complètement vide et correctement placé dans son logement.

Il existe deux modalités de démarrage de l'appareil.

Première modalité :

Appuyer sur l'icône

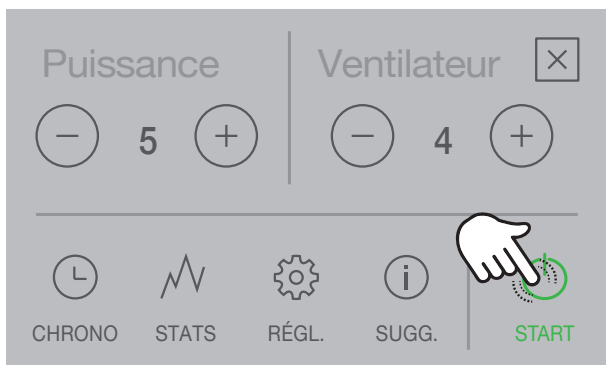


Maintenir l'icône enfoncée pendant deux secondes pour démarrer le produit.

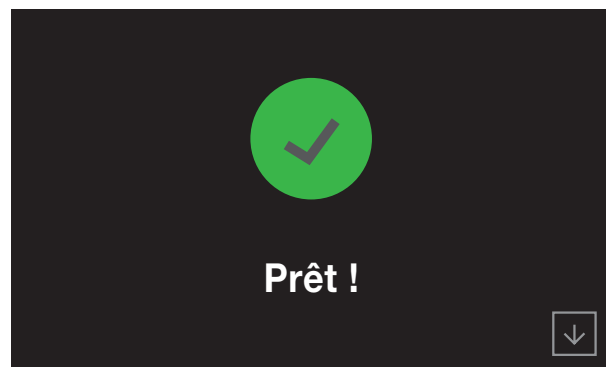
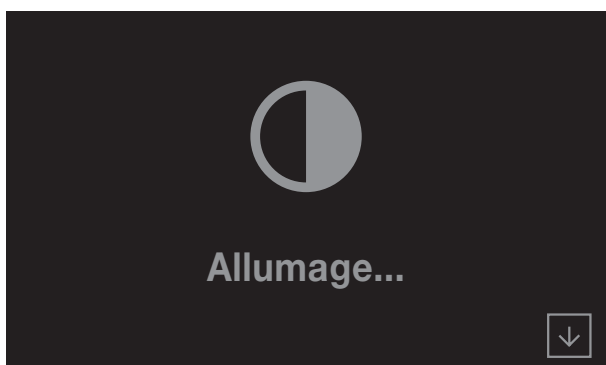
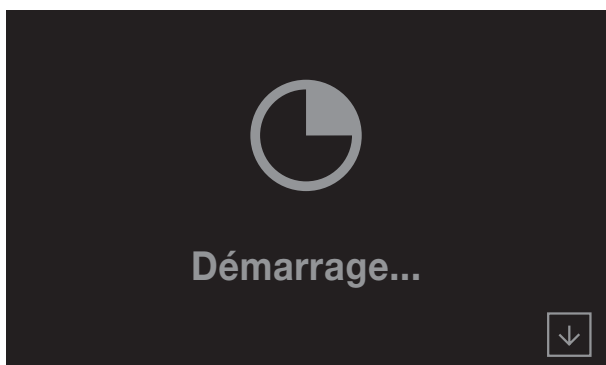


Deuxième modalité :

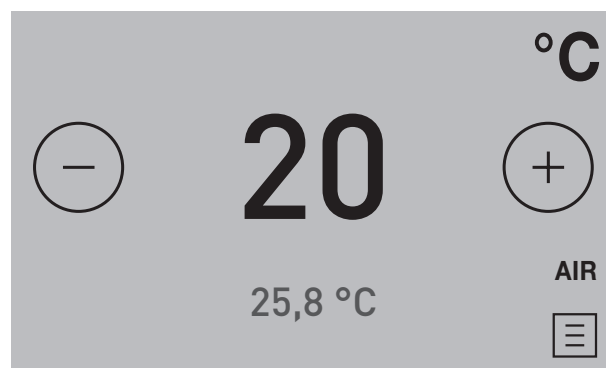
Accéder au menu principal et maintenir START enfoncé pendant quelques secondes.



L'appareil commence alors la phase d'allumage.
La séquence est la suivante :



La page initiale apparaît au bout de quelques secondes :



Allumage automatique : l'appareil est doté d'un dispositif automatique qui permet l'allumage du pellet sans devoir utiliser d'autres méthodes d'allumage traditionnelles.

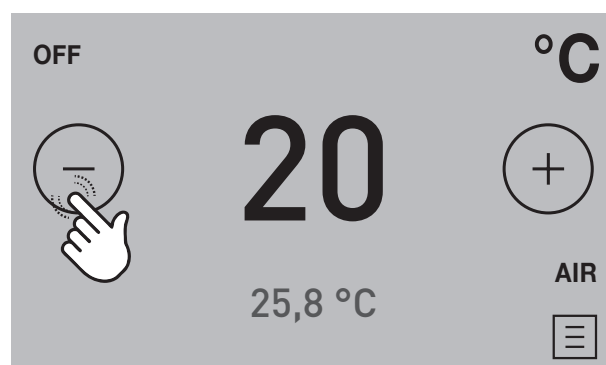
Éviter d'allumer manuellement l'appareil si le système d'allumage automatique est compromis.

Les mauvaises odeurs ou les fumées lors du premier allumage de l'appareil sont liées à l'évaporation ou le séchage de certains matériaux utilisés. Ce phénomène diminuera jusqu'à disparaître complètement.

Nous conseillons, pour les premiers feux, de bien aérer les pièces.

11.1.1 Modification de la température ambiante

La modification de cette valeur permet de définir la température à atteindre dans la pièce, qui est directement lue par une sonde placée sur l'appareil.



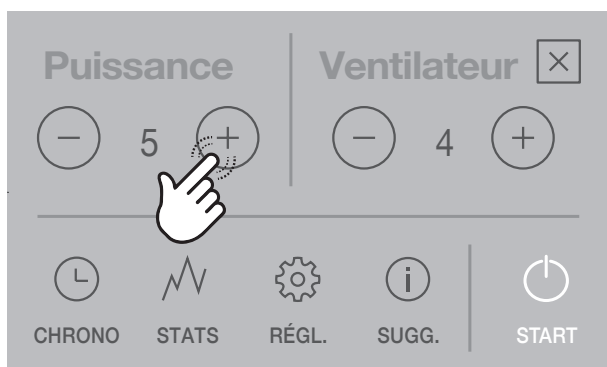
Pour modifier la valeur de la température, appuyer sur l'icône $\oplus$ ou $\ominus$:

Les valeurs peuvent être définies de 6°C à 51°C.

11.1.2 Modification de la puissance

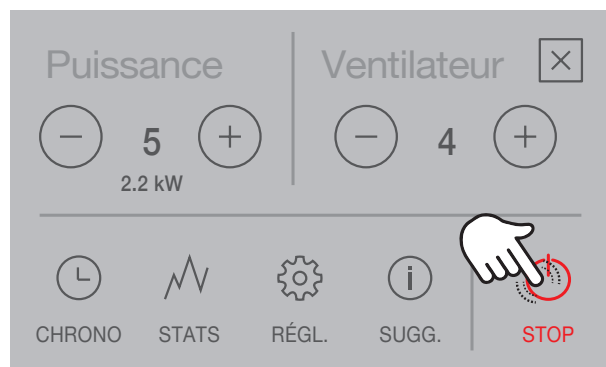
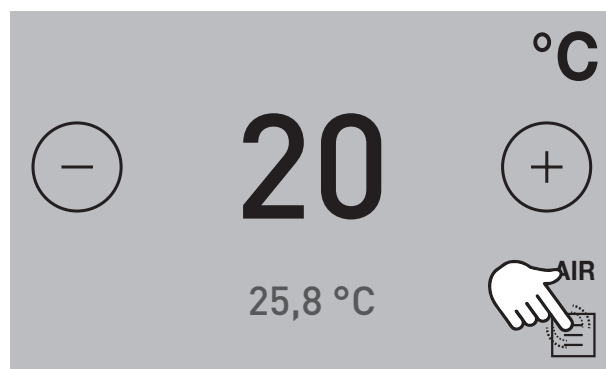
La puissance définit la quantité de chaleur produite

par l'appareil et a par conséquent une influence sur la consommation.



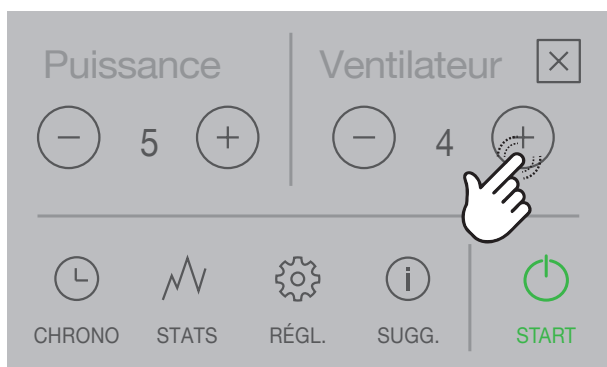
Pour modifier la valeur de la puissance, appuyer sur l'icône **+** ou **-** :

Les valeurs peuvent être définies de 1 (minimum) à 5 (maximum).



11.1.3 Modification de la ventilation

En modifiant cette valeur on définit la vitesse du ventilateur air chaud.



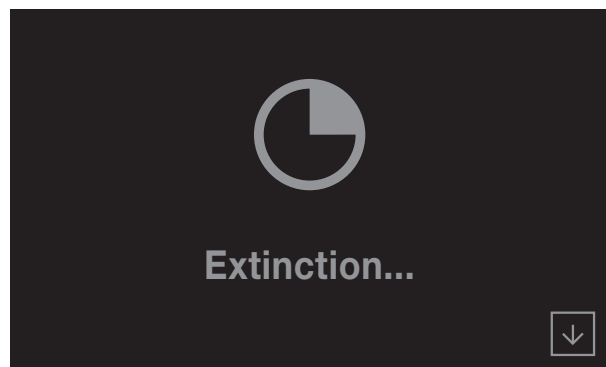
Pour modifier la valeur de la ventilation appuyer sur les icônes **+** ou **-** :

Les valeurs programmables sont :

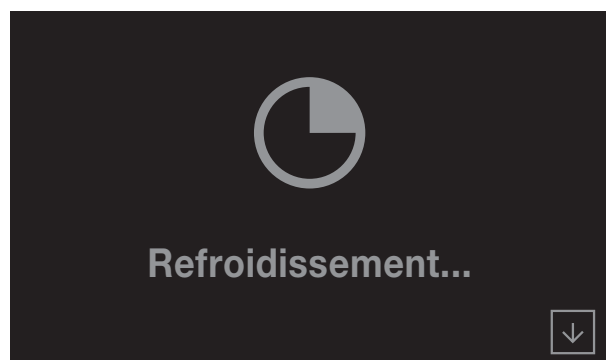
« 1 » minimum, « 2 », « 3 », « 4 », « 5 » maximum ;

« AUTO » = fonctionnement automatique, le poêle définit la vitesse en fonction de la température ambiante ;

« HI » = fonctionnement ultra-rapide, à utiliser uniquement s'il est nécessaire de réchauffer rapidement une pièce.



Si la température est encore élevée, une phase de refroidissement démarre :



11.2 MODIFICATION DES PARAMÈTRES

Il est possible de modifier les paramètres de fonctionnement selon les indications du chapitre « 3 Menu paramètres »



Les valeurs définies seront conservées jusqu'à la prochaine variation, même quand l'appareil est éteint ou débranché de l'alimentation électrique.

11.3 ARRÊT

Pour éteindre l'appareil, maintenir la touche STOP enfoncée pendant quelques secondes ;



Pour effectuer un nouvel allumage, il est conseillé d'attendre que l'appareil ait complètement refroidi.



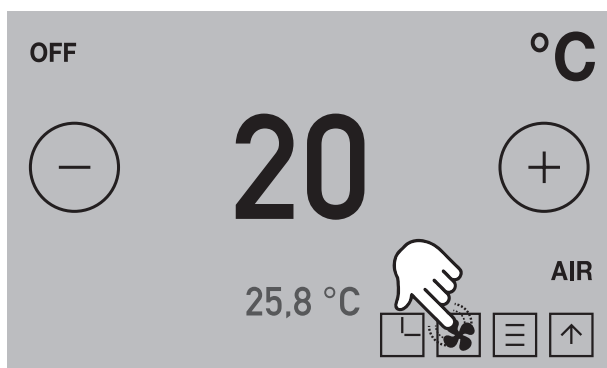
Il est recommandé d'éteindre l'appareil en suivant scrupuleusement les indications données ci-dessus.

Il est interdit d'éteindre l'appareil en coupant l'alimentation électrique.

11.4 VENTILATION CANALISÉE

La fonction est uniquement disponible dans la version PRO2-PRO2 WIRELESS et PRO3-PRO3 WIRELESS.

Appuyer sur l'icône du ventilateur



Appuyer sur (+) et (-) pour définir la vitesse du ventilateur ambiant de droite ou de gauche.

Dans la version dotée de la fonction sans fil, il est possible de consulter et de définir la température dans la pièce où se trouve le capteur sans fil.



11.5 ALLUMAGE APRÈS UNE COUPURE DE COURANT

En cas de coupure de courant, l'appareil se rallumera automatiquement, et vérifiera les conditions de sécurité, au retour de l'alimentation.

11.6 FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT D'AMBIANCE

Quand l'appareil est commandé par un thermostat (ou un programmeur de chauffage) externe, l'installateur doit avoir défini la configuration 2.

Ici, l'appareil s'éteint quand le thermostat externe est satisfait (circuit ouvert).

L'appareil se rallume automatiquement quand la température descend en dessous de la valeur définie sur le thermostat externe (circuit fermé).



Au premier allumage, ou si l'arrêt a directement été effectué par l'appareil, il faudra allumer l'appareil directement sur le panneau de commande.

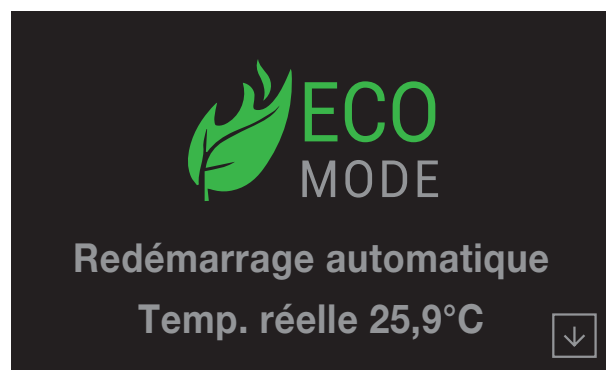
11.7 FONCTIONNEMENT AVEC UNE SONDE D'AMBIANCE INTÉGRÉE DANS LE POÊLE

L'appareil peut être allumé/éteint manuellement ou en mode programmé.

L'appareil module la puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde intégrée (il tente de maintenir la température souhaitée en consommant le moins possible).

Si l'utilisateur a activé la fonction « Mode écologique », au lieu de moduler, l'appareil s'éteint une fois que la température définie est atteinte, et se rallume quand

la température ambiante descend en dessous du delta défini (voir paragraphe « 3.1.5 Fonction « Mode écologique » »).



12 FONCTIONS DISPONIBLES

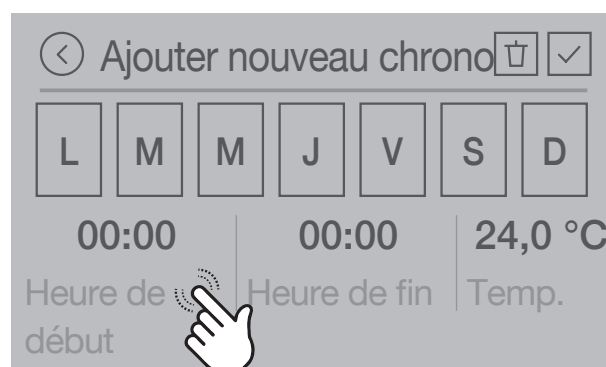
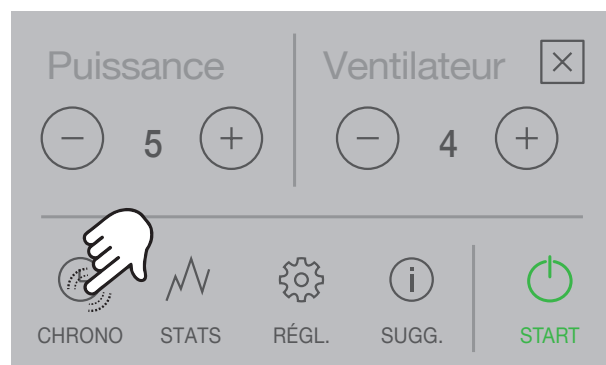
12.1 PARAMÈTRE CHRONO

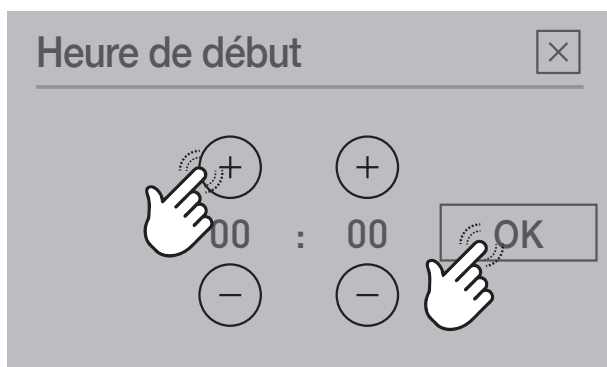
Il est possible de configurer, d'activer et d'attribuer aux différents jours de la semaine, les programmes personnalisés pour l'allumage et/ou l'extinction automatique de l'appareil.

Il est possible de configurer jusqu'à 6 programmes personnalisés.

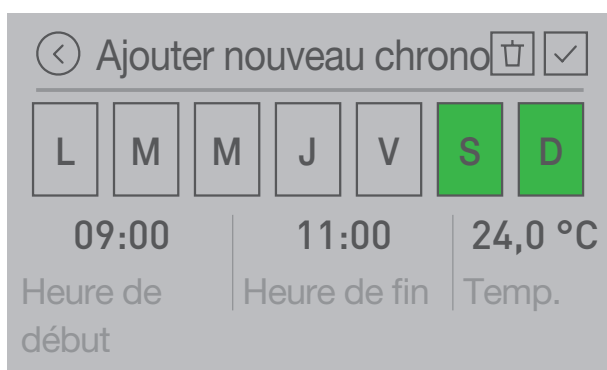
Pour chaque programme, on peut programmer l'heure d'allumage, l'heure d'arrêt et la température désirée.

Il est possible d'attribuer à chaque jour de la semaine jusqu'à 3 programmes.





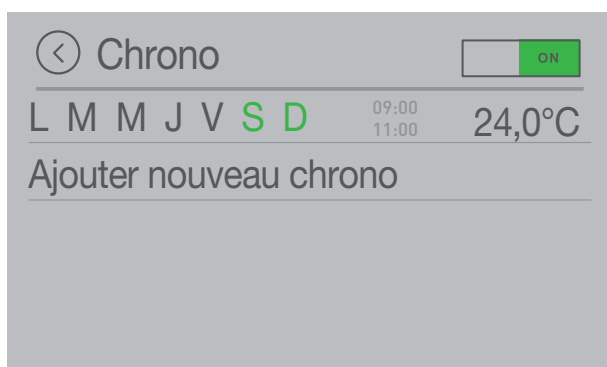
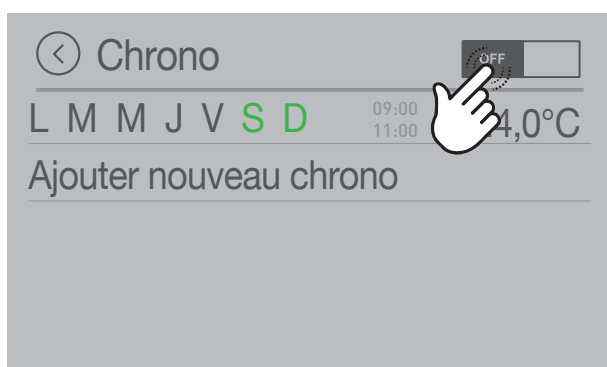
Exemple de Chrono configuré



La température pouvant être définie sur le chrono dépend du type de configuration de l'appareil. Pour plus de précisions, voir le paragraphe « 1.4 Page initiale et température de consigne ».

12.1.1 Activation/désactivation du chrono

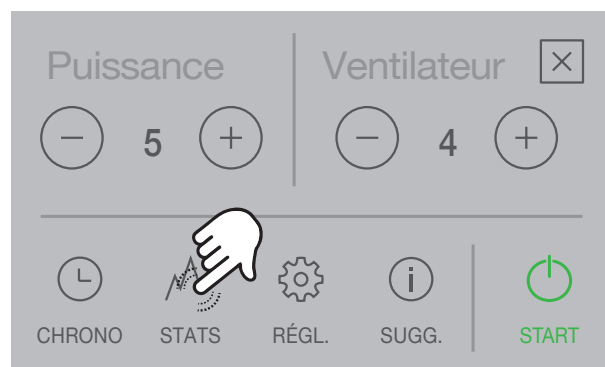
Sélectionner ON pour activer le chrono ou OFF pour le désactiver.



L'appareil s'allumera à 9h00 et s'éteindra à 11h00 le samedi et le dimanche

12.2 STATS

Il est possible d'afficher les statistiques d'utilisation de l'appareil.



Exemple de statistique

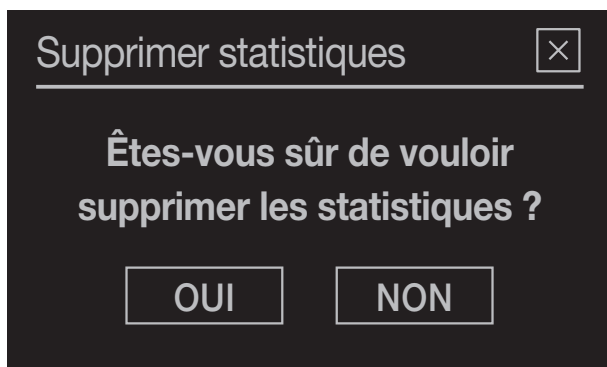
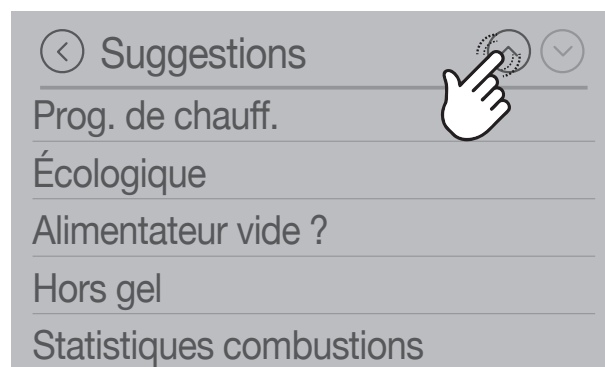
En sélectionnant « Aujourd'hui », il est possible de voir :

- les kilogrammes de pellet utilisés
- le temps d'allumage
- la puissance moyenne produite
- la température ambiante moyenne

Aujourd'hui	
Consommation totale	0 kg
Temps chauff.	0:00
Puissance moyenne	0.0 kW
Temp. moyenne	25,7 °C

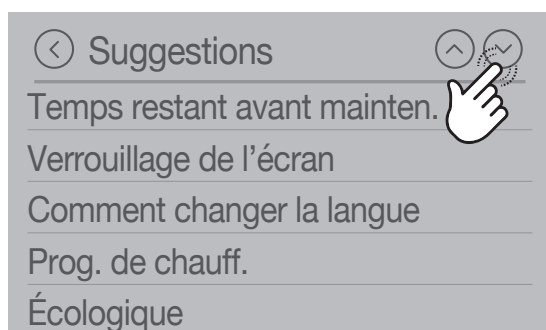
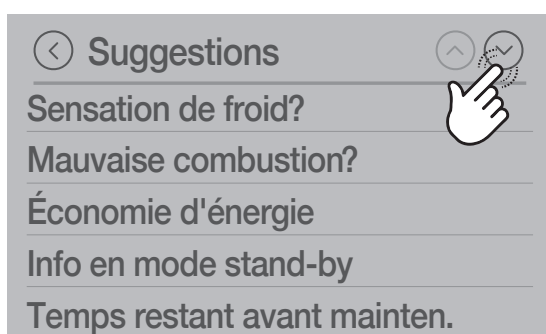
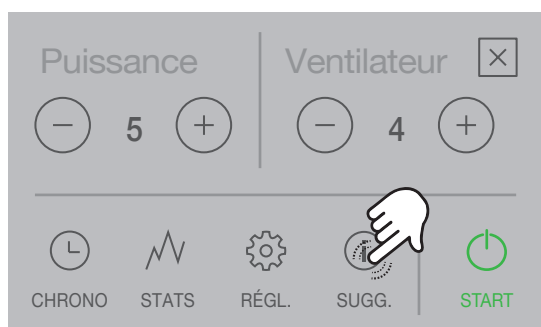
Supprimer statistiques

Appuyer sur l'icône  pour supprimer les statistiques :



12.3 SUGGESTIONS DE FONCTIONNEMENT

Ce menu sert à fournir de simples conseils sur le bon fonctionnement du produit.



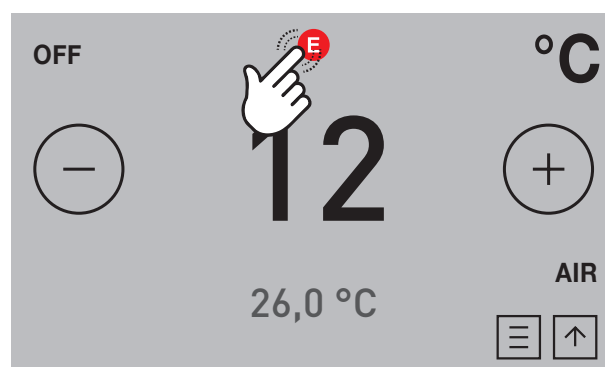
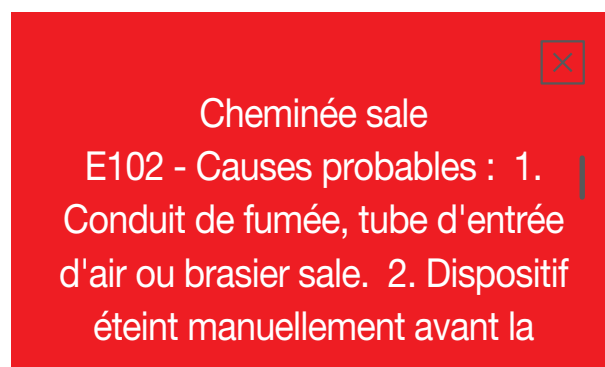
13 ANOMALIES ET SOLUTIONS POSSIBLES

En cas d'anomalie de fonctionnement, une alarme sonore (bip) se déclenche et l'écran affiche la cause possible avec un code numérique d'erreur.

Les erreurs sont divisées en :

- **Alarmes** **E** : erreurs bloquantes. L'appareil s'éteint. La cause du message d'alarme doit être résolue avant de rallumer l'appareil.
- **Avertissements** **!** : simples avertissements qui ne bloquent pas le fonctionnement de l'appareil (mais le limitent dans certains cas). Ils se réinitialisent automatiquement une fois que la cause les ayant générés est éliminée ou qu'elle a disparu.

Exemple d'affichage Alarme E102 :



13.1 DESCRIPTION DES ALARMES

Code alarme	Description	Causes possibles
E002	IR erreur de communication	Capteur infrarouge ne fonctionne pas. Appeler le service.
E004	MB erreur de communication	Erreur de communication MB
E101	Erreur de feu	Échec de l'allumage
E102	Cheminée sale	1. Nettoyage nécessaire de la cheminée, du tube d'entrée d'air ou du brazéro. 2. Arrêt manuel du dispositif avant la détection de flamme.
E105	Erreur NTC2	Dysfonctionnement ou déconnexion du capteur connecté à T02. Appeler le service.
E106	Erreur NTC3	Dysfonctionnement ou déconnexion du capteur connecté à T05. Appeler le service.
E108	Erreur interrupteur de sécurité	Interrupteur connecté à I01 ouvert. Réinitialiser l'alarme et redémarrer l'appareil. Si l'erreur persiste, appeler le service.
E109	Erreur de pression	Capteur de pression ou de sécurité thermique ouvert. Réinitialiser l'alarme et redémarrer l'appareil. Si l'erreur persiste, appeler le service.
E110	NTC1	Dysfonctionnement ou déconnexion du capteur connecté à T01. Appeler le service.
E111	TC1	Dysfonctionnement ou déconnexion du capteur connecté à T03. Appeler le service.
E113	Surtempérature gaz	Surtempérature Fumées. Nettoyer échangeur ou cheminée.
E114	Échec de l'allumage	Délai d'allumage expiré (vider le brazéro et redémarrer l'appareil) ou réservoir de vide (remplir le réservoir).
E115	Erreur générale	Contacteur le service.

13.2 RÉINITIALISATION DES ALARMES

En cas d'alarme, l'écran devient rouge et un signal sonore est émis (bip).

L'écran affiche le code d'alarme et la cause possible.

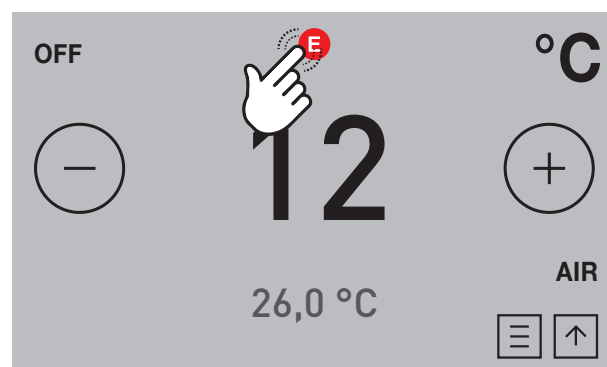
L'appareil s'éteint.



En cas d'alarme « E108 » ou « E109 », il faut, avant de réinitialiser l'alarme, réactiver le thermostat à réarmement manuel situé au dos de l'appareil (à effectuer par le Centre d'Assistance Technique).

À ce point, il est possible de procéder à un autre allumage.

En fermant la page en appuyant sur  l'alarme ne se réinitialise par et l'icône  reste.



Pour revoir la description de l'alarme, appuyer sur l'icône .

Avant de procéder à un nouvel allumage, vérifier que :
l'appareil a refroidi ; la cause du message d'alarme est résolue ; le brazéro est propre et sans aucun résidu de cendre ou pellet ; le brazéro est correctement placé dans son logement ; les portes du foyer et du réservoir sont parfaitement fermées.

13.3 DESCRIPTION DES AVERTISSEMENTS

Code avertissement	Description	Causes possibles - solutions
A001	Niveau combustible bas	Avertissement sur le niveau de combustible, remplir le réservoir.
A002	Entretien	Temps de fonctionnement expiré, contacter le service d'assistance pour l'entretien.
A004	Batterie déchargée	Batterie déchargée, contacter le service pour son remplacement.
A005	Capteur vitesse	Dysfonctionnement du capteur de vitesse, contacter le service d'assistance.
A007	Capteur de pression/flux d'air	Mode de fonctionnement alternatif, fonction limitée. Dysfonctionnement du capteur flux d'air, contacter le service d'assistance.

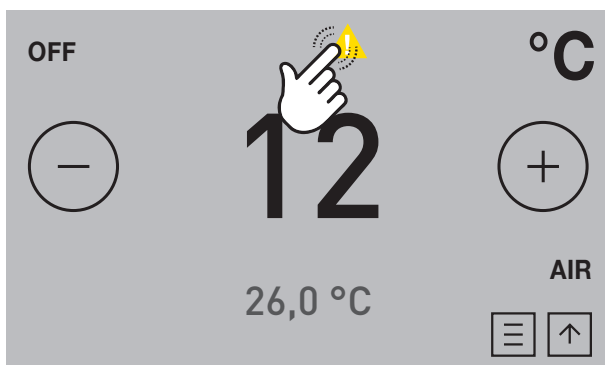
13.4 RÉINITIALISATION DES AVERTISSEMENTS

En cas d'avertissement, l'écran devient jaune et un signal sonore est émis (bip).

L'écran affiche le code d'avertissement et la cause possible.



En fermant la page en appuyant sur  l'avertissement ne se réinitialise par et l'icône  reste.



Pour revoir la description de l'avertissement, appuyer sur l'icône .

Pour réinitialiser l'avertissement, le problème doit être résolu.



En cas d'avertissement, l'appareil fonctionne encore (les fonctions sont limitées dans certains cas).

14 CONFIGURATION INITIALE

En fonction du type d'installation, il est nécessaire de programmer la configuration idéale pour le bon fonctionnement.

Il est possible de choisir entre deux configurations différentes :

Description	Configuration
Sonde ambiante (par défaut)	1
Thermostat ambiant	2

- À l'aide des touches fléchées (◀ ▶) sélectionner le menu setup ⚙ et appuyer sur la touche (↵) ;
- Sélectionner le mot de passe « 7 » à l'aide de la touche (7) et confirmer avec la touche (↵) ;
- Parcourir avec les touches (◀ ▶) et sélectionner le sous-menu [30] ; « r--0 » se met à clignoter ;
- Appuyer sur la touche (↵) et saisir la valeur « 54 » avec les touches (7) (4) ;
- Appuyer sur la touche (↵) pour confirmer ;
- La configuration actuellement utilisée s'affichera ;
- Pour modifier, appuyer sur la touche (↵) et saisir la valeur de la nouvelle configuration avec les touches (7) (4) ;
- Appuyer sur la touche (↵) pour confirmer.

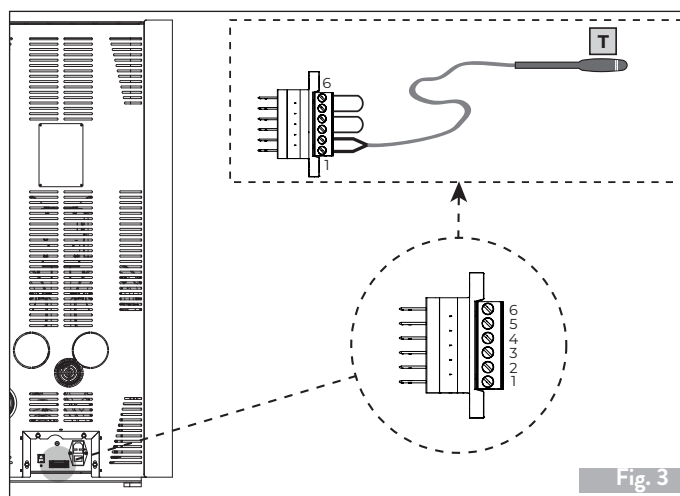


Après avoir modifié la configuration, un message d'erreur de communication pourrait apparaître pendant quelques secondes. L'ignorer et éteindre le poêle avec l'interrupteur de sécurité placé au dos, attendre quelques secondes et le rallumer.

14.1 CONFIGURATION 1 - SONDE AMBIANTE



La configuration 1 est la configuration programmée par défaut pour cet appareil. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'apporter de modifications.



poêle manuellement ou en mode programmé.

L'appareil module la puissance en fonction de la température ambiante lue par la sonde ambiante située sur le poêle-même.



Il est possible de programmer la fonction « Eco-mode » pour que l'appareil s'éteigne ou se rallume en fonction de la température ambiante programmée.

Dans cette configuration, il est possible de programmer aussi la fonction hors-gel.

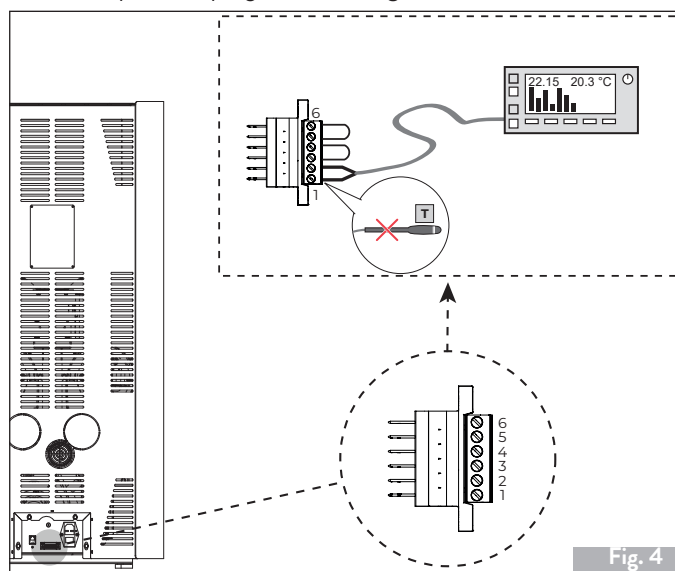


Il est important de vérifier que le poêle est réglé sur la **Configuration 1**.

Cette configuration peut être utilisée aussi pour allumer et éteindre l'appareil manuellement ou de façon programmée (avec la fonction Timer activée).

14.2 CONFIGURATION 2 - THERMOSTAT AMBIANT

Dans la configuration 2, l'appareil est commandé par un thermostat (ou chronothermostat) externe (non fourni avec l'appareil) qui allume et éteint l'appareil en fonction de la température programmée (« Fig. 24 »).



Lorsque la température est atteinte, le thermostat ouvre le circuit et éteint le poêle. Le poêle se rallume

L'appareil sort de l'usine avec la sonde ambiante déjà raccordée aux bornes et positionnée sur le panneau arrière (« Fig. 23 »).

Il est possible de positionner la sonde ambiante dans une autre pièce pour relever la température de l'ambiance désirée.

Programmer la configuration 1 pour allumer et éteindre le

automatiquement quand la température descend en dessous de la valeur définie sur le thermostat externe (circuit fermé).

Cette configuration peut également être utilisée pour allumer et éteindre l'appareil manuellement ou en mode programmé (avec fonction Timer activée) ; pour ce faire, il faut retirer le shunt entre les deux bornes et brancher le thermostat d'ambiance



Si le thermostat permet une programmation horaire, afin d'éviter le chevauchement des plages horaires de fonctionnement, il est conseillé de désactiver la minuterie de l'appareil en la mettant sur OFF.



Dans cette configuration, l'appareil s'éteint lorsque le thermostat externe est satisfait.

15 PREMIER ALLUMAGE

15.1 CHARGEMENT DES GRANULÉS DE BOIS



Les images dans les paragraphes suivants sont purement indicatives

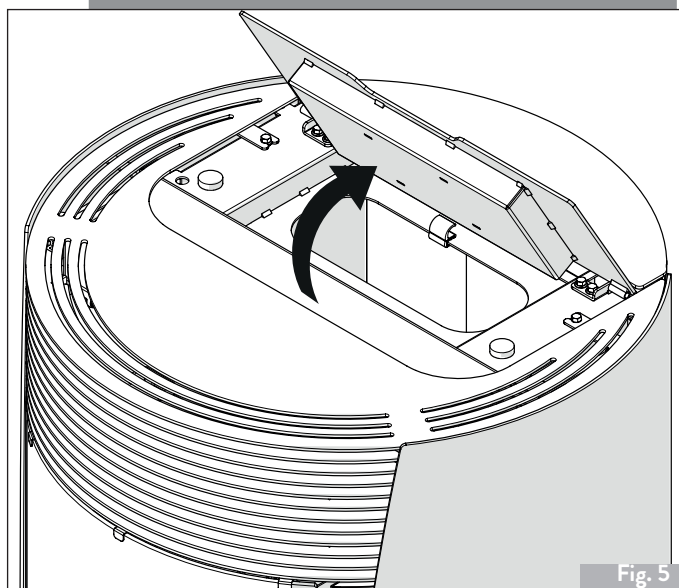


Fig. 5

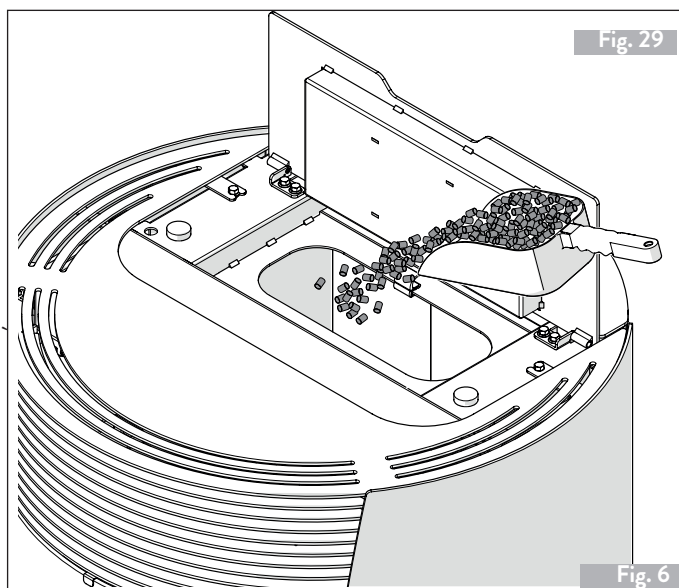


Fig. 29

Fig. 6

- Ouvrir la porte pour le chargement des granulés.
- Charger les granulés.
- Refermer la porte.



L'appareil, objet de ce manuel, est un poêle pour le chauffage domestique, alimenté exclusivement avec des granulés de bois (pellet) par chargement automatique.



Le produit ne fonctionne que lorsque la porte de chargement des granulés est fermée. Pendant le fonctionnement, le poêle émet un signal sonore à l'ouverture de la porte, qui peut rester ouverte pendant 60 secondes maximum avant que le poêle ne se mette en alarme.



Vérifier qu'il n'y a pas de pellets qui empêchent la fermeture correcte du couvercle.

15.2 PREMIER DÉMARRAGE



Lors du premier allumage du poêle, veiller à ce que les pièces soient bien ventilées, car des odeurs ou des fumées désagréables peuvent être générées par l'évaporation ou le séchage de certains des matériaux utilisés. Ce phénomène diminuera jusqu'à disparaître complètement.

Brancher l'appareil au réseau électrique, positionner l'interrupteur d'allumage situé au dos de l'appareil sur « I ».

Si la connexion est correcte, l'appareil émet une série de bips intermittents et l'affichage s'allume.

Se référer au manuel de l'afficheur.

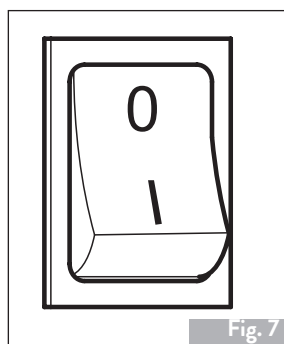


Fig. 7

16 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les opérations de nettoyage peuvent être réalisées par l'utilisateur.

Les opérations d'entretien doivent être effectuées par un centre d'assistance technique autorisé.

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, prendre les précautions suivantes :

- S'assurer que toutes les parties de l'appareil soient froides.
- S'assurer que les cendres soient complètement éteintes.
- Utiliser les équipements de protection individuelle prévus par la Directive 89/391/CEE.
- Vérifier que l'interrupteur général de ligne soit débranché.
- Vérifier que l'alimentation ne puisse pas être rétablie accidentellement. Débrancher la fiche de la prise murale.
- Toujours travailler avec des outils appropriés à l'entretien.
- À la fin de l'entretien ou des opérations de réparation, avant de remettre l'appareil en marche, réinstaller toutes les protections et réactiver tous les dispositifs de sécurité.

16.1 PROGRAMME DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN ORDINAIRE

16.1.1 Nettoyage courant (utilisateur)

	À CHAQUE ALLUMAGE	CHAQUE SEMAINE
Brasier autonettoyant («Fig. 28»)		X
Tiroir/Compartiment à cendres («Fig. 28»)		X
Vitre («Fig. 29»)		X

16.1.2 Entretien ordinaire (Service après-vente agréé)

	1 AN (*)
Joints porte et brasier	X
Collecteur de fumées («Fig. 30»)	X
Sécurité porte («Fig. 33»)	X
Appareil	X

(*)Au moins une fois par an ou tous les 4000 kg de granulés brûlés.

16.2 NETTOYAGE ORDINAIRE - BRASIER AUTONETTOYANT

16.2.1 Nettoyage de l'intérieur du foyer

Il est nécessaire de vérifier, tous les jours ou avant chaque allumage, que le brasier est propre, afin d'assurer le libre passage de l'air de combustion par les trous du brasier.

Enlever la cendre qui se dépose dans le brasier.



Extraire la cendre de la chambre de combustion car les sels présents provoquent la corrosion du métal. Par ailleurs, la cendre pourrait obstruer le passage de l'air en modifiant le développement de la flamme, qui pourrait augmenter la corrosion si elle s'approchait de la vitre.

Si nécessaire, extraire le tiroir à cendres et le vider, en prenant soin de nettoyer le compartiment qui le contient de tout résidu («Fig. 28»).

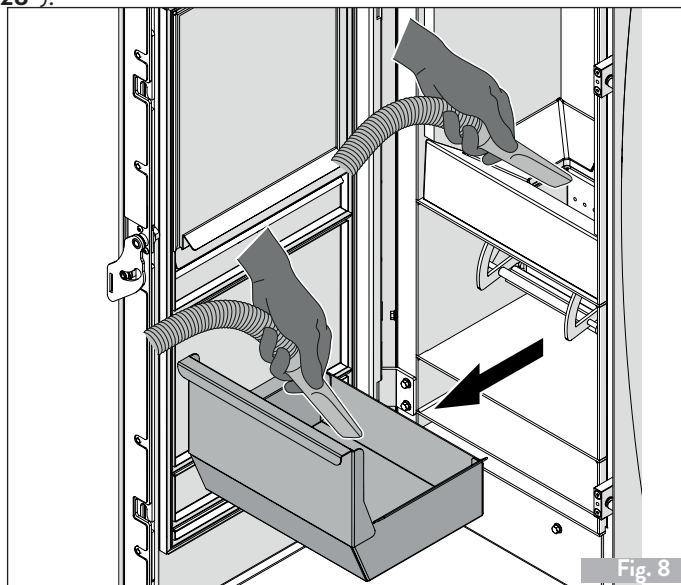


Fig. 8



L'utilisation d'un aspirateur à cendres peut simplifier les opérations de nettoyage



Les images dans les paragraphes suivants sont purement indicatives

Si nécessaire, extraire le tiroir à cendres et le vider, en prenant soin de nettoyer le compartiment qui le contient de tout résidu.



L'utilisation d'un aspirateur à cendres peut simplifier les opérations de nettoyage

16.2.2 Nettoyage de la vitre

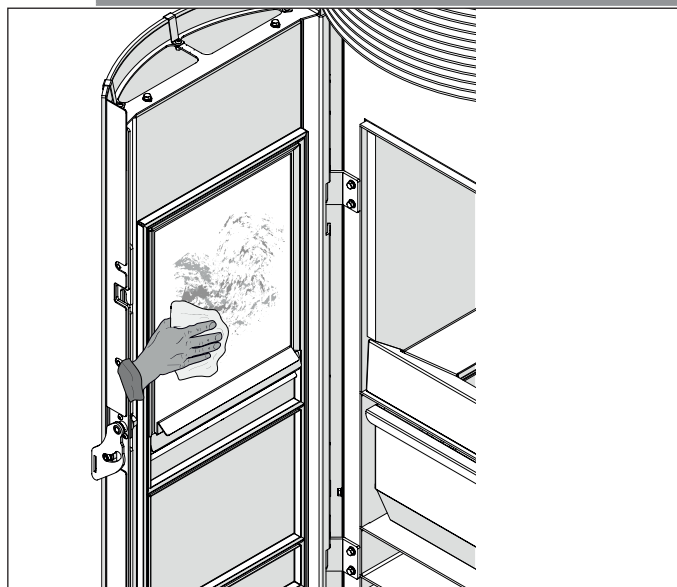
Le nettoyage doit être effectué à l'aide d'un chiffon humide ou avec du papier humidifié et passé dans les cendres («Fig. 31»).

Frotter jusqu'à ce que la vitre soit propre.

Ne pas nettoyer la vitre pendant le fonctionnement du poêle et ne pas utiliser d'éponges abrasives.



Ne pas utiliser de solvants, d'acides, de détergents, de détergents liquides ou de produits agressifs.



16.3 ENTRETIEN ORDINAIRE

16.3.1 Entretien du collecteur des fumées

Extraire le tiroir à cendres et aspirer à l'aide d'un aspirateur à cendres les résidus présents dans le logement qui contient le tiroir. Utiliser une brosse à cordon flexible pour nettoyer les tubes d'échanges présents dans la chambre de combustion («Fig. 32»).

Enlever les éventuels résidus qui tombent dans le collecteur de fumées à l'aide d'un aspirateur à cendres.

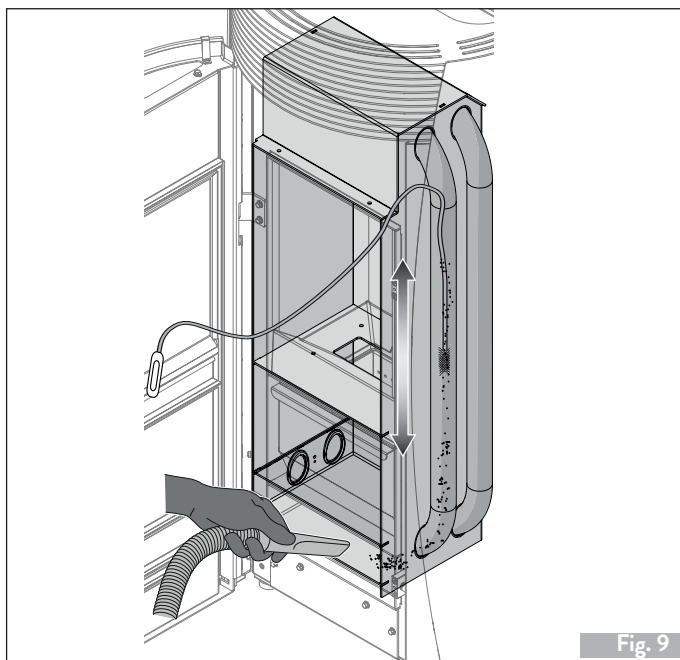


Fig. 9

16.3.2 Sécurité porte

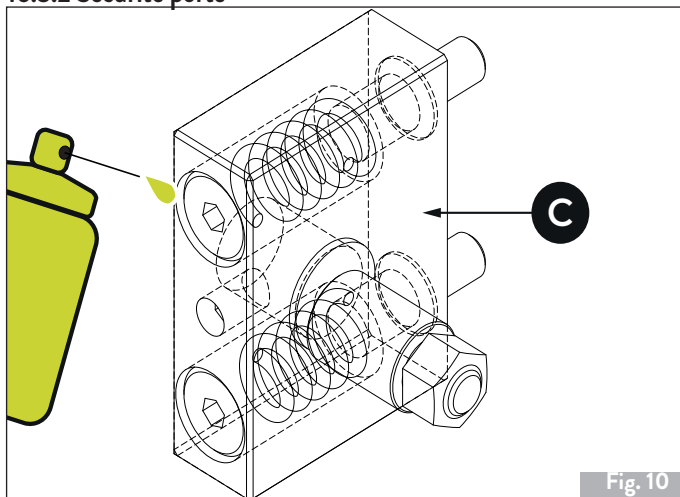


Fig. 10

Pour garantir le fonctionnement correct et sûr de la porte du foyer, il est nécessaire de lubrifier les ressorts du mécanisme de fermeture, qui se trouvent au niveau à l'intérieur du bloc (C) ; dans ce cas, utiliser du lubrifiant en spray autour de la tête de la vis afin que le lubrifiant atteigne le ressort.

16.3.3 Entretien du système d'évacuation de la fumée

En présence de sections horizontales, il est nécessaire de vérifier et d'éliminer les dépôts de cendre et de suie avant qu'ils ne bouchent le passage de la fumée.

Les incrustations à l'intérieur du conduit de fumée peuvent être préjudiciables à un bon tirage. Si elles atteignent une épaisseur de 5-6 mm, en présence de températures élevées et d'étincelles, elles peuvent prendre feu et avoir des conséquences faciles à imaginer tant pour le conduit de fumée que pour l'habitation.

En cas de nettoyage inapproprié de l'appareil, des problèmes de fonctionnement peuvent se vérifier, tels que :

- mauvaise combustion ;
- noircissement de la vitre ;
- engorgement du brasier avec accumulation de cendres et de

granulés ;

- dépôt de cendres et incrustations excessives sur l'échangeur avec réduction du rendement du poêle.

16.3.4 Maintenance de l'appareil

À réaliser au moins une fois par an, ou bien chaque fois que l'appareil signale une demande d'entretien.

Pendant l'opération d'entretien, le technicien devra :

- effectuer un nettoyage soigné et complet du conduit de fumée ;
- vérifier l'état et l'étanchéité de tous les joints ;
- vérifier l'état et la propreté de tous les composants internes ;
- vérifier l'étanchéité et la propreté du raccord du conduit de fumée ;
- enlever les éventuels dépôts de résidus de granulés dans le réservoir ;
- vérifier qu'il n'y ait pas de granulés ou de résidus de granulés dans le logement d'installation de l'appareil ;
- vérifier le bon fonctionnement de l'appareil ;
- réinitialiser les éventuels signaux ou alarmes.

17 DÉMOLITION ET ÉLIMINATION



La démolition et l'élimination de l'appareil relèvent exclusivement de la charge et responsabilité du propriétaire qui devra toujours et dans tous les cas respecter les normes en vigueur dans le pays d'utilisation relatives à l'élimination des matériaux et éventuellement à la déclaration d'élimination, en matière de sécurité, de respect et de protection de l'environnement.

L'élimination des matériaux peut également être confiée à des tiers, à condition de s'adresser à des entreprises autorisées à récupérer et à éliminer les matériaux en question.



Toutes les opérations de démontage en vue de la démolition doivent être réalisées avec l'appareil arrêté et sans énergie électrique d'alimentation, le cas échéant.



L'abandon de l'appareil sur dans des zones accessibles expose les personnes et les animaux à un grave danger.

L'élimination du produit de manière différenciée permet d'éviter les éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et la santé et permet de récupérer les matériaux dont il est composé afin d'obtenir une importante économie d'énergie et de ressources.

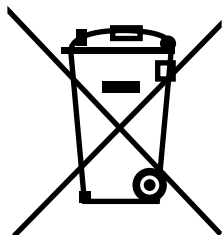
Le propriétaire est le seul responsable en cas d'éventuels dommages à des personnes et des animaux. Lors de la démolition, le marquage CE, le mode d'emploi et les autres documents concernant cet appareil devront être détruits.

17.1 ÉLIMINATION DES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES

- Enlever toute l'installation électrique.
- Séparer les accumulateurs présents dans les cartes électroniques.
- Mettre au rebut la structure de l'appareil par l'intermédiaire d'entreprises autorisées.

INFORMATION POUR L'ÉLIMINATION CORRECTE DES BATTERIES AU SENS DE LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 2006/66/EC

Il faut remplacer la batterie lorsque sa charge électrique est terminée : à la fin de sa vie utile, cette pile ne doit pas être éliminée avec les déchets urbains. Elle doit être remise auprès des centres de tri sélectif appropriés ou bien auprès des revendeurs qui fournissent ce service. Éliminer séparément une batterie permet d'éviter les possibles effets négatifs sur l'environnement et sur la santé de l'homme dérivant d'une élimination inappropriée et permet de récupérer et de recycler les matériaux dont elle est composée, avec comme conséquence d'importantes économies d'énergies et de ressources. Pour souligner l'obligation d'éliminer séparément les batteries, la pile contient le symbole de la poubelle barrée. L'élimination abusive du produit de la part de l'utilisateur entraîne l'application des sanctions administratives prévues par la norme en vigueur.



Le symbole de la poubelle barrée présente sur l'étiquette de l'équipement indique que le produit ne doit pas être jeté comme déchet non trié et qu'il doit être envoyé à des structures de tri en vue de sa récupération et de son recyclage.

Conformément à l'article 13 du décret législatif n° 151 du 25 juillet 2005 portant application de la directive 2002/96/CE du 23 février 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques relative aux mesures et procédures visant à prévenir la production de déchets d'équipements électriques et électroniques, appelés DEEE, favorisant la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de valorisation afin de réduire la quantité à envoyer pour élimination et d'améliorer l'intervention des sujets participant au cycle de vie de ces produits.

SCHÉMA DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

JØTUL PF 1320 S V2

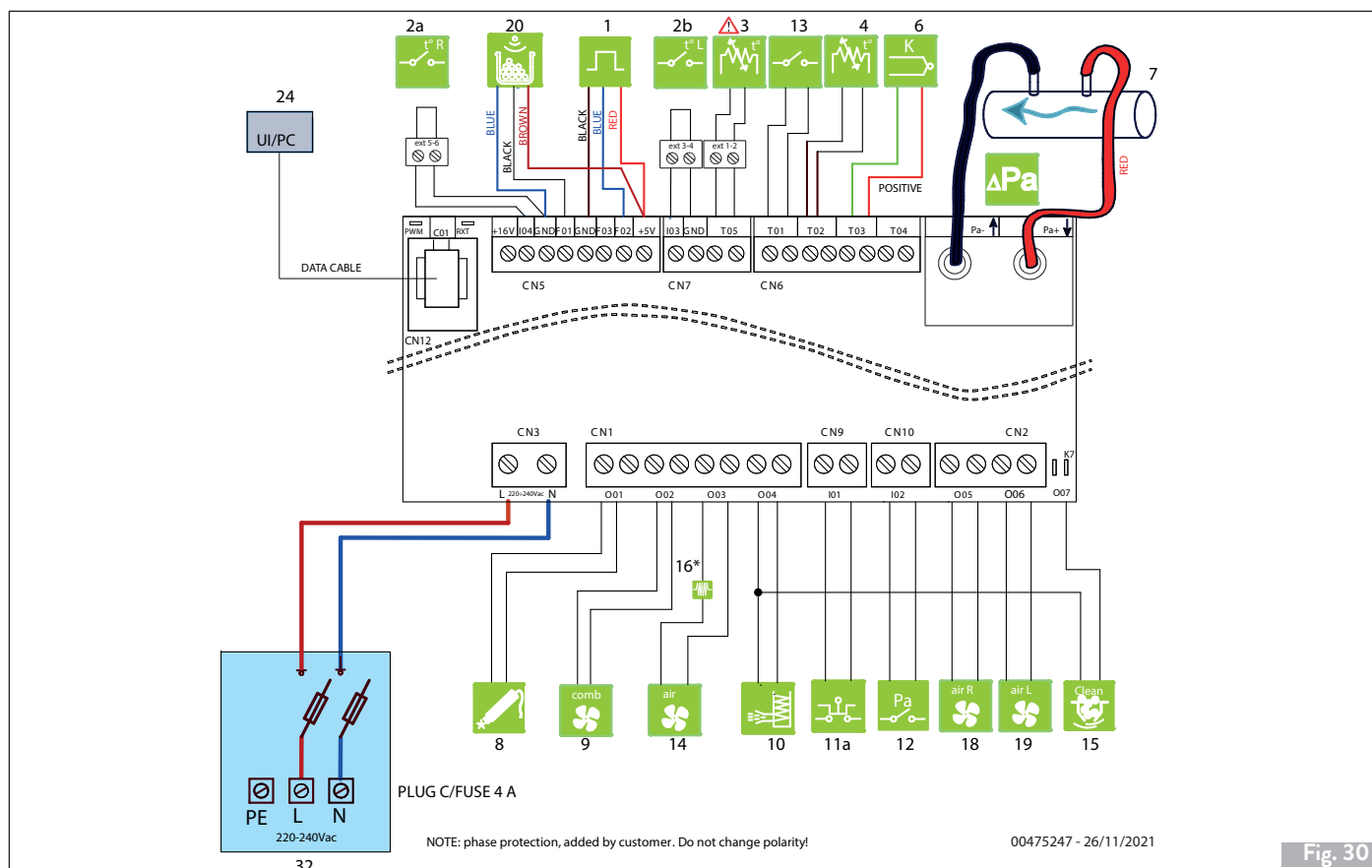


Fig. 30

	1	Capteur de hall
	2a	Thermostat ventilateur droite
	2b	Thermostat ventilateur gauche
	3	Sonde ambiante
	4	Sonde granulés
	6	Sonde fumées
	7	Différentiel de pression
	8	Résistance à incandescence
	9	Ventilateur évacuation fumées
	10	Doseur chargement
	11a	Sécurité STB

	12	Sécurité pression basse
	13	Microrupteur
	14	Ventilateur ambiant
	15	Nettoyage brasier
	18	Ventilateur ambiant de droite
	19	Ventilateur ambiant de gauche
	20	Capteur pellet
	24	Panneau de commande
	32	Interrupteur principal

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

JØTUL PF 1320 S V2

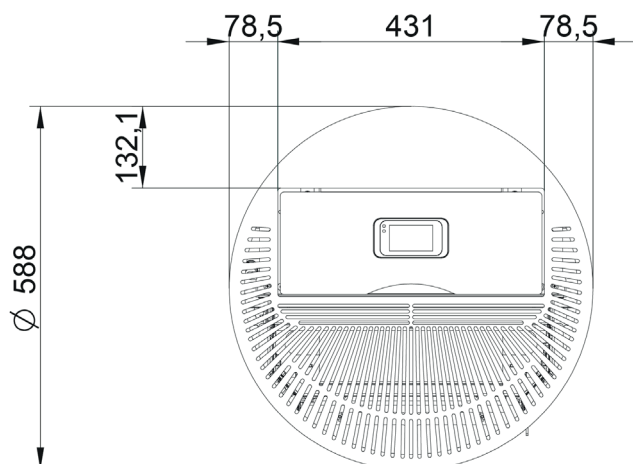
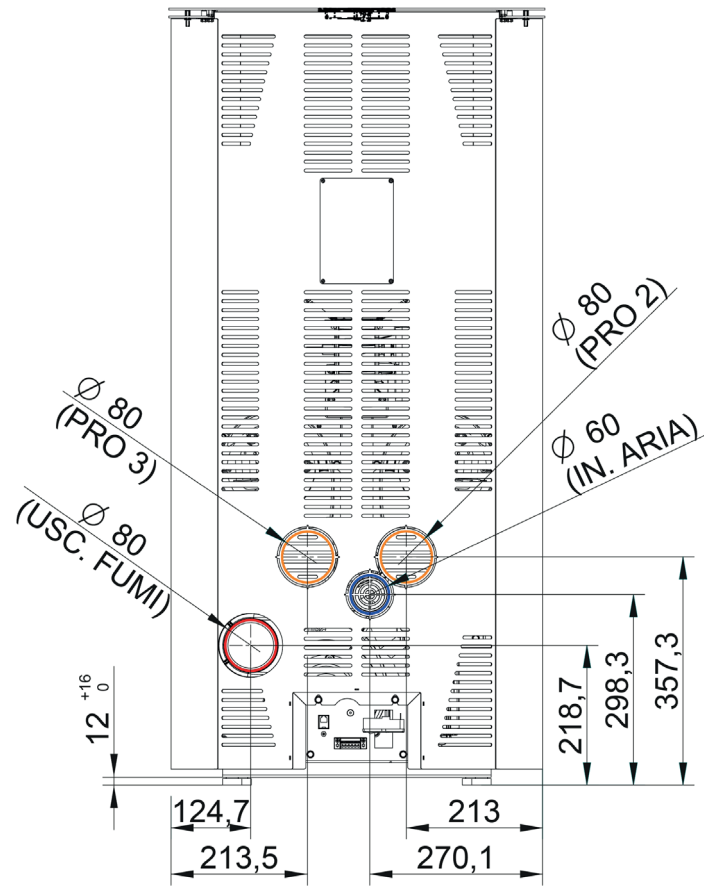
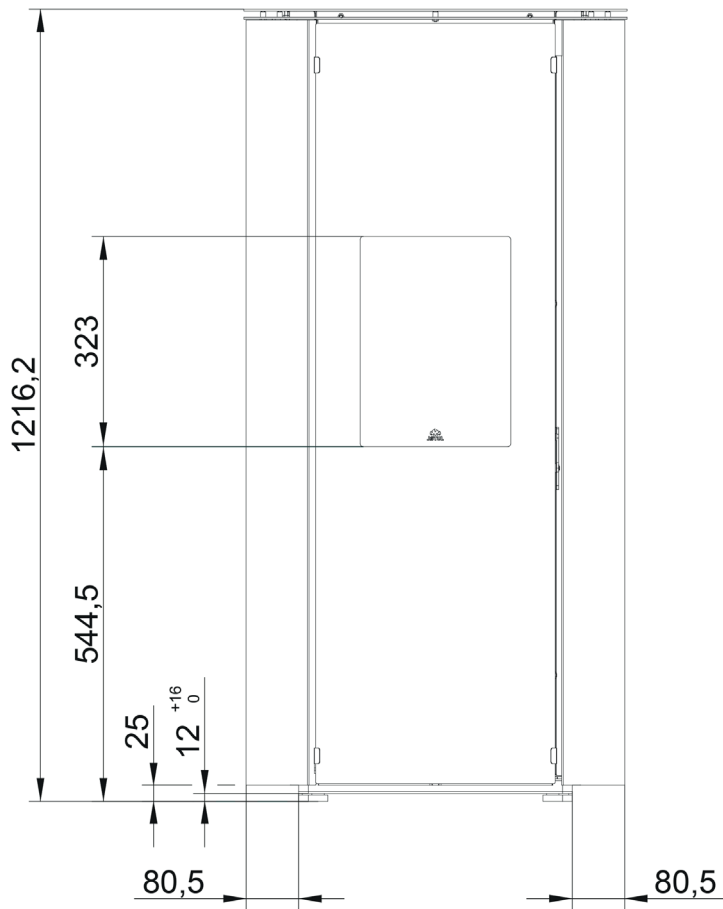
(conforme à la norme EN 16510)

	Min	Max
*Puissance thermique globale (rendement) en kW	2,8 kW	13,0 kW
Rendement (%)	90 %	90 %
Température fumées (°C)	106 °C	265 °C
Débit de fumée (g/s)	3 g/s	6 g/s
Consommation horaire (kg/h)	0,64 kg/h	3,00 kg/h
Emission de CO (13% O ₂) en mg/Nm ³	250 mg/m ³	50 mg/m ³
Évacuation fumées (cm)	Ø 8 cm	
Prise d'air (cm)	Ø 6 cm	
Poids (kg)	165 kg	
Combustible	Pellets	
Capacité réservoir d'alimentation (kg)	22 kg	
Tirage (Pa)	12(±2) Pa	
Pour calculer les dimensions du conduit de fumée utilisez : (Pa)	0.0 Pa	
Foyer indiqué pour des volumes non inférieurs à (m ³)	25 m ³	

STANDARDS ÉLECTRIQUES	
Tension	230 V
Fréquence	50 Hz
Puissance maximum absorbée en fonctionnement	110 W
Allumage électrique	400 W

DIMENSIONS

JØTUL PF 1320 S V2



ÉTIQUETTE CE

JØTUL PF 1320 S V2

JØTUL FRANCE SAS-3, Chemin du Jubin - F-69574 Dardilly Cedex

EN 16510-2-6

DOP Nr.P00057824 - N.B. 2456



24

Space heating in residential buildings and may be cooking



Type: PF 1320 S V2

Matr N°

LT00000000000000000012345

mchim	0	kg	Pnom	13	kW
db	0	mm			
df	1500	mm			
dc	750	mm	ηnom	90	%
dr	50	mm	Ppart	2,8	kW
ds	200	mm			
dl	1500	mm			
dp	800	mm	ηpart	90	%
s	0	mm	ηS	87	%
CO _{nom} (13% O ₂)	50	mg/m ³	EEl	127	
NO _{xnom} (13% O ₂)	99	mg/m ³			
OGC _{nom} (13% O ₂)	2	mg/m ³	Class	A+	
PM _{nom} (13% O ₂)	13	mg/m ³	eISB	0.002	kW
CO _{part} (13% O ₂)	250	mg/m ³	eImax	0,055	kW
NO _{xpart} (13% O ₂)	92	mg/m ³	eImin	0,012	kW
OGC _{part} (13% O ₂)	5	mg/m ³			
PM _{part} (13% O ₂)	16	mg/m ³	PIN: 13		
T _{snom}	265	°C			
p _{nom}	12	Pa			
φ _{f,g nom}	6,3	g/s			
T _{spart}	105,9	°C			
p _{part}	10	Pa	Recommended fuels	Pellet	
φ _{f,g part}	3,4	g/s	Appliance for intermittent operation		
T _{class}	400		Only use recommended fuels!		

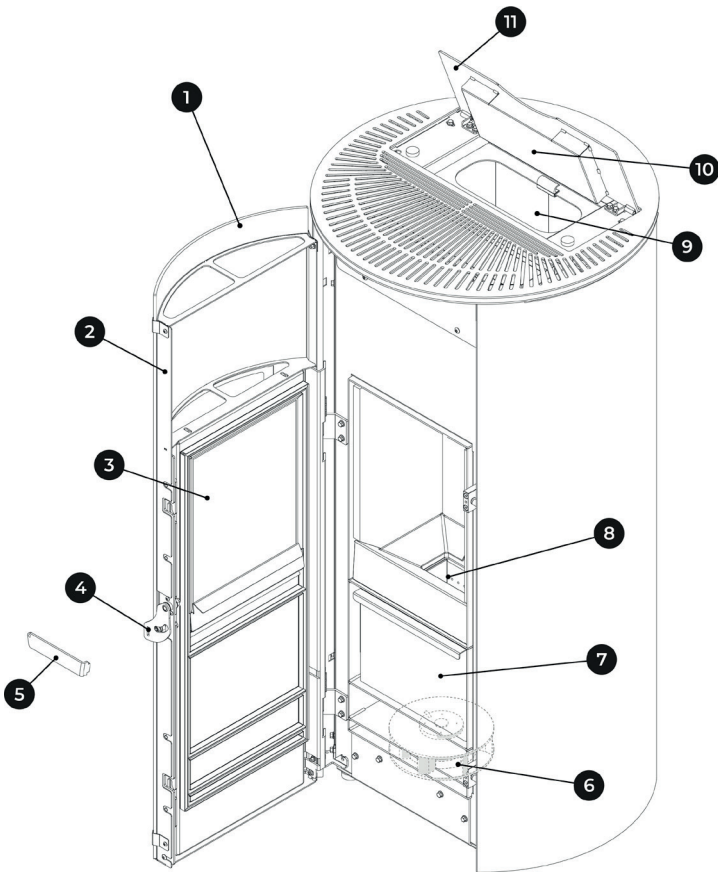


Type

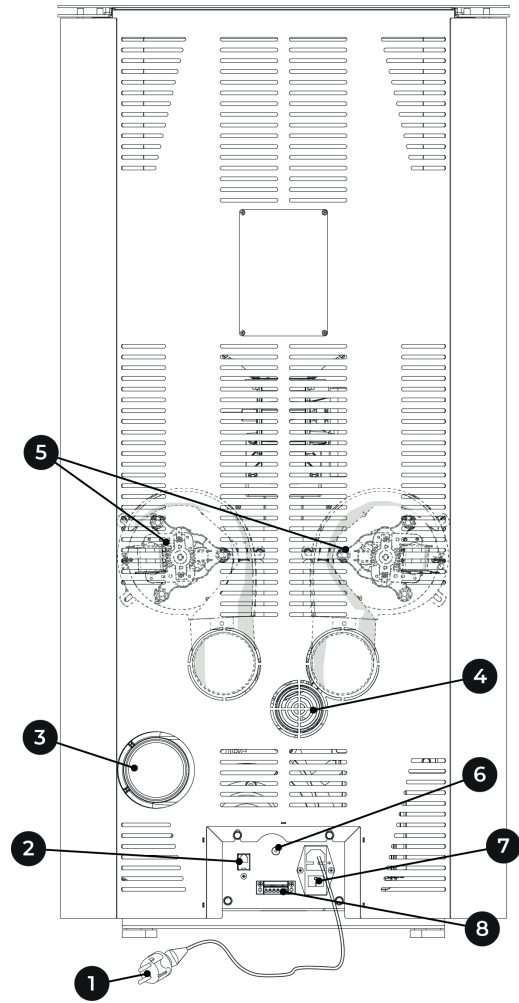
CC50



DESCRIPTION
JØTUL PF 1320 S V2



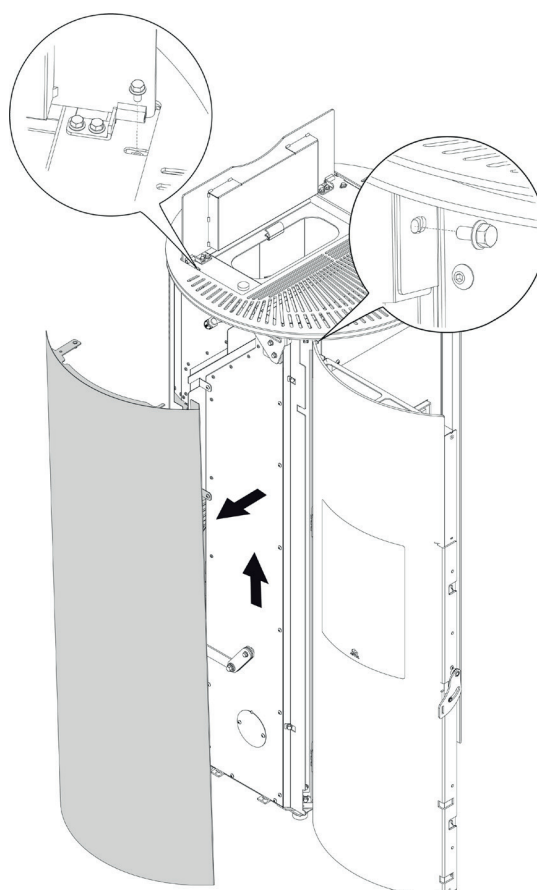
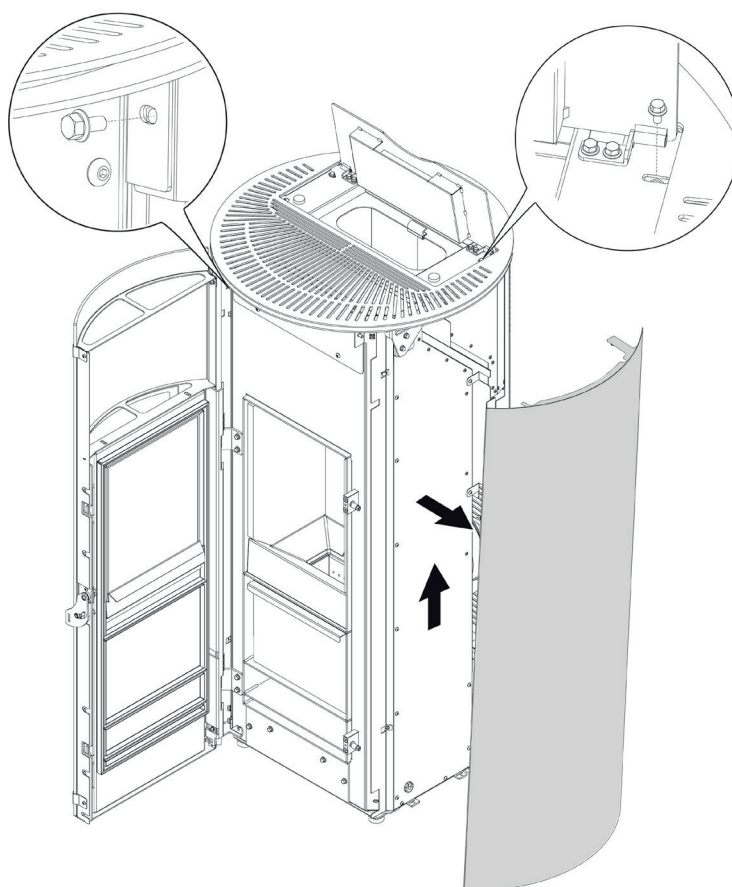
1	VITRE REVÊTEMENT PORTE
2	PORTE
3	VITRE PORTE INTERNE
4	POIGNÉE D'OUVERTURE
5	POIGNÉE FROIDE
6	VENTILATEUR AMBIANT
7	TIROIR À CENDRES
8	BRASIER
9	RÉSERVOIR GRANULÉS
10	AFFICHEUR
11	COUVERCLE RÉSERVOIR



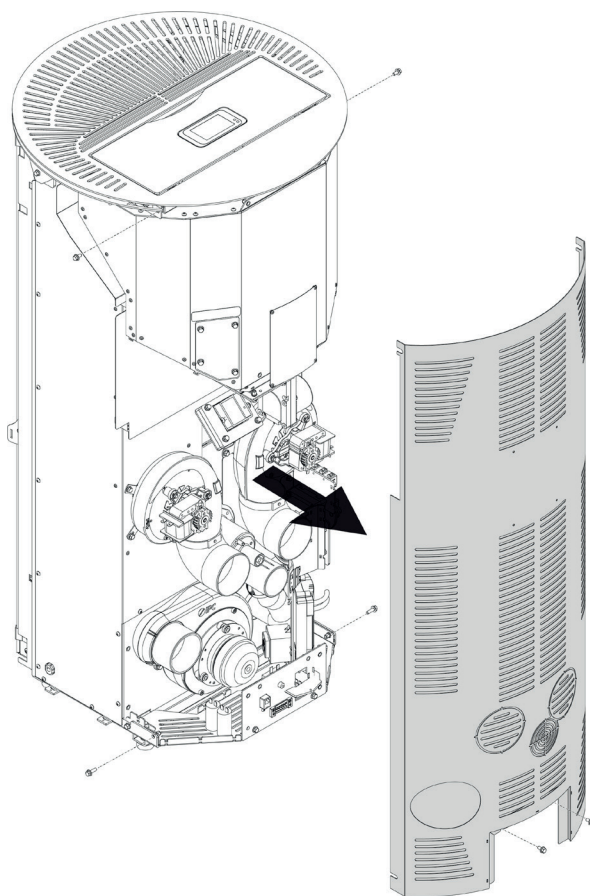
1	CÂBLE D'ALIMENTATION
2	CONNECTEUR RJ11
3	TUBE ÉVACUATION DES FUMÉES
4	TUBE AIR DE COMBUSTION
5	VENTILATEUR ARRIÈRE (PRO 3)
6	THERMOSTAT À RÉARMEMENT MANUEL
7	INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE
8	BORNIER 6 PINS

DÉMONTAGE ET LE MONTAGE DE COMPOSANTS ESTHÉTIQUES JØTUL PF 1320 S V2

Retrait des côtés



Retrait de l'arrière



Pour assembler les composants, il est nécessaire de procéder dans l'ordre inverse de celui indiqué dans les figures de démontage.

FR P01 - Novembre 2025

JØTUL vise sans cesse à améliorer ses produits. C'est pourquoi il se réserve le droit de modifier les spécifications, couleurs et équipements sans avis préalable.



JØTUL France
3, chemin du Jubin
69574 DARDILLY
www.jotul.fr